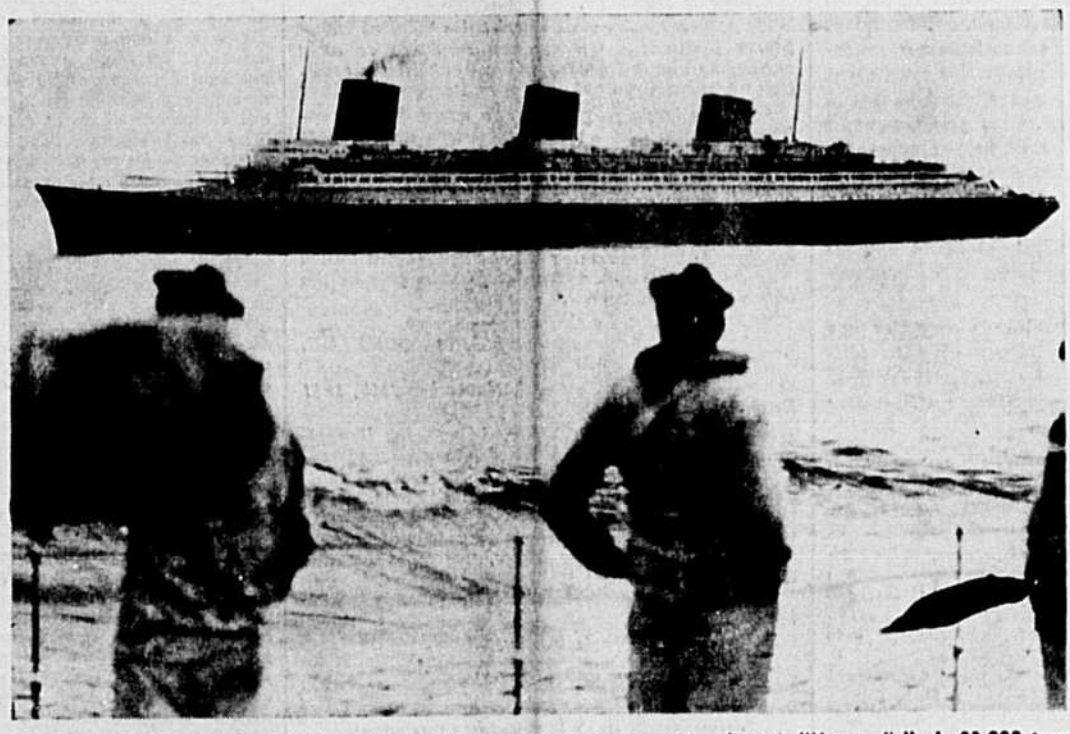


750,000 nazis en déroute devant Moscou

Les Américains bombardent un navire japonais au large de Costa-Rica

L'ennemi est tenu en échec à l'île Wake et à Midway

Les E.-U. s'emparent de "Normandie"



Les autorités américaines ont procédé aujourd'hui à la saisie du luxueux paquebot français "Normandie", de 83,000 tonnes, le plus gros et le plus rapide du monde, avec "Queen Mary" et "Queen Elizabeth". En même temps, les Etats-Unis ont débarqué à terre tous les équipages des 14 navires français amarrés dans les ports américains.

Enregistrement de 40,000,000 d'hommes aux Etats-Unis, dont 25,000,000 en vue du service militaire

(DERNIERE HEURE)

San Jose, Costa Rica, 12. (P.A.) — Le gouvernement américain a annoncé ce soir que des avions de la marine militaire américaine ont intercepté et bombardé, au large de la côte de Costa Rica, le bateau de pêche "Albert", ayant à son bord un équipage japonais et qui battait pavillon américain.

Washington, 12. (P.A.) — Les défenseurs des îles Wake et Midway continuent de tenir les Japonais en échec aujourd'hui, tandis que sur la principale île des Philippines, Luzon, les forces américaines de terre, de l'air et de mer ont conjugué leurs efforts pour briser des attaques japonaises répétées.

Tel est le résumé des derniers com-

OTTAWA RATIONNERA LES PRODUITS NON ESSENTIELS

Rudes coups portés à une base japonaise dans le Siam

L'aviation britannique bombarde Singora. Combat violent et confus

Singapour, 12. (P.A.) — Les bombardiers britanniques ont porté de durs coups aujourd'hui à la base d'opérations japonaise avancée dans le sud du Siam, au moment où l'ennemi entreprenait une forte poussée dans le nord de la Malaisie, après 24 heures d'inaction relative à la suite de la destruction de ses unités d'avant-garde blindées.

La guerre dans le Pacifique crée de graves problèmes d'importation — On projette aussi de rationner les choses essentielles — La défense de vendre de nouveaux pneus n'est pas une mesure temporaire

Ottawa, 12. (P.C.) — Les Canadiens n'ont souffert d'aucune disette en dépit de deux années de guerre, mais il se peut que bientôt ils doivent se procurer des cartes de rationnement. On est informé, en effet, par le gouvernement, que la guerre dans le Pacifique a porté les autorités à accélérer la préparation des plans pour le rationnement des choses essentielles à la guerre.

Des troupes chinoises à la frontière de l'Indochine

Tokio, 13. (Capit. de la radio japonaise par A.P.) — Les quartiers-généraux militaires japonais prétendent aujourd'hui que leurs troupes ont occupé Kowloon et encerclé le territoire en face de Hong-Kong, en vue de lancer une attaque sur l'île de cette colonie britannique.

Des unités combattent près de Hong-Kong. Les Japonais prétendent avoir occupé Kowloon

Tehoung-King, 13. (P.A.) — Des forces chinoises sont massées le long de la frontière de l'Indochine française, prêtes à marcher sur cette colonie sous la domination des Japonais, si nécessaire, tandis que d'autres concentrations de troupes chinoises se dirigent vers la Birmanie pour aider à la défense de ce territoire.

9 aviateurs japonais se seraient transformés en "torpilles humaines"

Le communiqué japonais d'hier dit que des aviateurs de neuf avions japonais se sont transformés en "torpilles humaines" en s'écrasant sur leurs objectifs au cours des attaques sur les Philippines.

Les Russes reprennent 400 villes et villages, tuent 85,000 Allemands, déciment et dispersent 23 divisions et sauvent leur capitale

L'Allemagne hitlérienne essuie sa plus grande défaite. L'envahisseur perd 1,434 tanks, 5,416 camions, 675 canons et 339 obusiers — La garnison de Sébastopol prend l'offensive

Moscou, 12. (P.A.) — "Fiasco des batailles continues. Divisions après divisions de l'adversaire sont isolées et laissées derrière la ligne de feu pour y être annihilées plus tard". "Nous avons repris 400 villes et villages".

Progrès très rapides de l'offensive britannique dans le désert libyen

Les Allemands et les Italiens continuent de fuir vers le nord-ouest — La flotte de guerre anglaise participe avec succès aux opérations en pilonnant Derna

Le Caire, 12. (P.A.) — Une nouvelle et destructrice offensive britannique fait de rapides progrès, ce soir, dans le désert libyen. Parce qu'elle se poursuit près du littoral, la marine militaire anglaise peut enfin y participer directement et elle n'y va pas à contre-cour.

Ottawa, 12. (P.C.) — L'hon. C. D. Howe, ministre des Munitions, a annoncé ce soir que le rationnement de la gazoline entrera en effet au Canada, le 1er avril prochain.

Le rationnement de la gazoline prendra vigueur le 1er avril

L'honorable C.-D. Howe, ministre des munitions, annonce cette mesure, devenue indispensable à cause de la guerre qui se poursuit actuellement sur deux océans

Ottawa, 12. (P.C.) — L'hon. C. D. Howe, ministre des Munitions, a annoncé ce soir que le rationnement de la gazoline entrera en effet au Canada, le 1er avril prochain.

"Après le 1er avril, 1942, aucun approvisionnement de gazoline ne pourra être obtenu, pour quelque véhicule que ce soit, si ce n'est sur présentation d'un coupon de rationnement de gazoline", a dit l'hon. Howe dans sa déclaration.

9 aviateurs japonais se seraient transformés en "torpilles humaines"

Le communiqué japonais d'hier dit que des aviateurs de neuf avions japonais se sont transformés en "torpilles humaines" en s'écrasant sur leurs objectifs au cours des attaques sur les Philippines.

L'opinion du Times de Londres sur la situation internationale, transmise au jour le jour au Canada par service spécial exclusif.

(Copyright, 1941, by Southam Co.)

Londres, 12. — Le Times écrit que, dans leur déclaration de guerre aux Etats-Unis, les deux dictateurs européens, sans doute pour mieux tromper leurs deux peuples et sous le fallacieux prétexte de les encourager, ont choisi de donner à leur entrée dans le conflit, décision qu'ils ne pouvaient plus retarder, toutes les apparences d'un acte de spontanéité.

Alerte hier soir à San Francisco

San Francisco, 12. (P.A.) — Un avion, tous feux éteints, a volé à faible altitude au-dessus du bas de la ville de San Francisco durant l'alerte ce soir. Des personnes qui se trouvaient dans les rues ont dit que l'appareil est disparu vers l'est, en direction d'Oakland. L'avion volait à vitesse réduite.

San Francisco, 12. (P.A.) — On a donné le signal d'une alerte aérienne à San Francisco, à 7 h. 24 ce soir (11 h. 24, heure de l'est).

Les employeurs canadiens répartis en deux classes

Une classe nationale et une classe régionale — Le Conseil National du Travail de Guerre émet 19 règlements qui précisent l'interprétation de la loi des salaires de guerre

Ottawa, 12. (P.C.) — Pour des fins d'administration, le Conseil National du Travail de Guerre a réparti tous les employeurs canadiens en deux classes: la classe nationale et la classe régionale. C'est ce qui a été révélé ce soir quand le Conseil a émis des règlements d'interprétation au sujet de la loi des salaires de guerre.

Activités subversives à Manille

Membres de la cinquième colonne à l'oeuvre

Manille, 13. (P.A.) — Des membres de la cinquième colonne ont lancé des fusées rouges à Manille, la nuit dernière, dans une nouvelle base d'activités subversives, et des coups de feu ont sillonné les rues, les sentinelles ayant ordre de "tirer à bout portant".

Les Etats-Unis saisissent le paquebot français de 83,423 tonnes "Normandie"

New-York, 12. (P.A.) — Le luxueux paquebot français "Normandie", amarré ici depuis le début de la guerre, a été saisi aujourd'hui par les garde-côtes américains, qui y montaient la garde depuis le 15 mai dernier en vue de prévenir des tentatives de sabotages éventuelles. Des rumeurs ont circulé à maintes reprises voulant que les Etats-Unis saisissent le paquebot pour le convertir en porte-avions.

Le Canada

Journal du matin — Fondé en 1903

Membre de l'Association des Journaux du Canada
Membre de l'Association des Journaux du Québec
Membre de l'Association des Journaux du Nouveau Brunswick
Membre de l'Association des Journaux du Nouveau Scotia
Membre de l'Association des Journaux du Nouveau Brunswick
Membre de l'Association des Journaux du Nouveau Scotia

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL

Par la poste	
Canada (sauf Montréal et Québec)	\$ 4
Etats-Unis et Empire Britannique	\$ 5
Union Postale	\$ 12
Livraison à domicile	
Montréal et Québec	\$ 5
Tous les abonnements sont payables d'avance	

Redacteur en chef :

Eustache Letellier de Saint-Just

SAMEDI, 13 DECEMBRE 1941

Solidarité américaine

Depuis plusieurs années déjà, nous entendons parler de rapprochement entre les diverses nations américaines. Le souci de coordonner les exigences économiques des vingt-et-une républiques et d'assurer leur défense commune en cas d'attaque a donné naissance au mouvement panaméricain. On a beaucoup écrit sur ce sujet et nombre d'observateurs estiment que cette solidarité continentale, traduite dans les faits par la fameuse déclaration Monroe, est la plus efficace garantie de notre liberté collective. Reste à voir cependant jusqu'où le panaméricanisme plonge ses racines dans l'esprit des gouvernants de tous ces pays.

Le plus grand obstacle à vaincre, ce fut sans contredit la menace réelle de l'impérialisme des Etats-Unis. Nos voisins, toujours prêts à invoquer la doctrine Monroe contre les puissances européennes, ne se sont guère gênés pour intervenir par les armes ou par des pressions économiques sur de petits pays de l'Amérique latine, incapables de s'opposer à cette immixtion dont ils ressentaient une profonde blessure d'amour-propre. Le régime tout réaliste de Théodore Roosevelt exprime adéquatement cette politique du *Big Stick*. Rien d'étonnant si par la suite les Etats-Unis se sont créés une réputation défavorable auprès des nations qu'ils avaient dans un passé récent plus ou moins violemment secourues.

Il a fallu la politique avisée de Franklin Roosevelt et les dons éminents de persuasion dont dispose Cordell Hull pour transformer des préventions et des rancunes en une sympathie désireuse de collaboration et d'entraide. Le Brésil et la République Argentine ont été assez lents à se rallier à ce nouvel esprit. Grandes puissances exportatrices, elles avaient besoin pour vivre des marchés européens et ne souhaitaient pas par conséquent lier leur sort à celui des Etats-Unis. La guerre déclenchée en 1939 a nécessairement modifié ce point de vue. Buenos-Aires et Rio de Janeiro ont dû se rendre compte que leurs intérêts commerciaux étaient profondément atteints et que, s'ils voulaient pouvoir les rétablir, il leur fallait de toute évidence contribuer à une victoire qui faciliterait un échange libre des biens.

Les Etats-Unis ne se sont pas contentés de belles paroles. Ils ont posé des gestes singulièrement éloquentes. Ils ont consenti de nombreux prêts aux pays sud-américains en détroite par suite de la brusque interruption de leur commerce, ils ont même acheté beaucoup de leurs produits dont ils n'avaient pas un besoin urgent, puisque l'économie des deux Amériques n'est malheureusement pas complémentaire. Enfin, lors de l'expropriation par l'ex-président Cardenas des compagnies pétrolières américaines installées au Mexique, Washington a accepté le fait accompli, l'administration a consenti à négocier et n'a pas eu recours, comme c'eût été le cas auparavant, à d'efficaces moyens de pression. Nos voisins ont démontré par des actes leur fidélité à la *Good Neighbour Policy*.

L'agression japonaise a fait comprendre aux citoyens de tout le continent qu'il était grand temps de songer à notre sécurité collective. Il est piquant de constater que c'est une république de l'Amérique centrale, Costa Rica, qui a été le premier pays à déclarer la guerre au Japon. Les autres devaient suivre peu après, quelques-uns se contentant, pour l'instant, de suspendre leurs relations diplomatiques avec l'Empire nippon. L'Uruguay a déjà offert des bases à Washington; on prévoit que le Brésil et la République Argentine suivront cet exemple à brève échéance.

Au début de janvier aura lieu à Rio de Janeiro une conférence panaméricaine d'une importance exceptionnelle. Le moment sera tout indiqué pour organiser sur une base pratique toutes les ressources des deux Amériques et pour élaborer une politique commune. Il y aura lieu d'établir un solide front démocratique contre toute agression. Personne n'ignore que les puissances de l'Axe se sont employées, depuis des années, à former des noyaux de sympathisants dans tous ces pays et à exercer une influence subversive. Tous les gouvernements intéressés doivent s'entendre pour mettre ordre définitivement à cet état de choses intolérable. Il y a véritablement péril en la demeure pour le continent américain et aucune rigueur ne sera exagérée pour mater ces foyers de trahison.

Personne ne verrait d'inconvénient à ce que le Canada participât à cette conférence, loin de là. En fait, c'est notre pays qui a

été le premier à comprendre le danger de la menace fasciste et qui s'est résolument rangé du côté des forces démocratiques, dès le début de la guerre. Les Etats-Unis et les autres nations américaines adoptent aujourd'hui notre attitude, parce qu'ils la considèrent comme la seule façon logique et efficace de porter un coup fatal à l'impérialisme japonais et allemand. La présence du Canada à Rio de Janeiro témoignerait du fait que notre libre association politique avec la Grande-Bretagne ne nous interdit pas de participer, comme nation américaine, à des délibérations dont l'enjeu concerne le continent tout entier.

DANS LES JOURNAUX

La connaissance des deux langues

Nous avons souvent souligné la nécessité qu'il y a pour tous les Canadiens de bien connaître le français et l'anglais, même s'il est normal et légitime de viser surtout à la perfection dans sa langue maternelle. Combien de froissements seraient évités entre les deux principaux groupes ethniques de notre pays, si chacun était capable de comprendre convenablement le langage de son voisin et de s'exprimer avec facilité dans cette autre langue! Sous ce rapport, les Canadiens-Français, même s'ils ne doivent pas se satisfaire du travail accompli, ont cependant fait leur part, si bien qu'un sur trois de nos compatriotes parle couramment l'anglais. Nos concitoyens anglo-saxons ont montré moins d'empressement à maîtriser une langue seconde. Chez quelques-uns, il y avait une résolution tenace de ne pas apprendre la langue de la minorité, chez d'autres, il s'agissait d'une inaptitude à peu près invincible, qui est au reste fort compréhensible, car le français est une langue excessivement compliquée et semée d'embûches pour celui qui ne l'a pas parlée dès sa plus tendre enfance.

Il est néanmoins remarquable de constater que beaucoup d'Anglo-Canadiens regrettent cette déficience et sont prêts à consentir des sacrifices pour y remédier. C'est ainsi que le *Hamilton Spectator* écrit :

Le temps et les efforts consacrés à l'étude du français dans les écoles ontariennes devraient produire un résultat plus utile que de permettre de lire quelques manuels français pour fins d'examen.

De plus, cette connaissance, si péniblement acquise, est trop souvent négligée et oubliée après le temps de l'école. Il en serait certes autrement, si le français était enseigné, comme il devrait l'être, c'est-à-dire comme une langue vivante, une langue forte et belle.

Comment se fait-il que d'autres pays, notamment les Scandinaves, réussissent à donner à leurs élèves, dans le programme ordinaire de leur cours, une connaissance complète de la conversation et de la littérature anglaises? Quelque soit le secret de ce succès, il vaut la peine de le connaître. La démocratie doit s'employer à recevoir les plus gros dividendes de ses placements en éducation.

Cette opinion vaut tout autant pour l'enseignement de l'anglais chez les Canadiens-Français. Dans plusieurs collèges, on accorde à cette étude plusieurs heures par semaine et cela, pendant des années. Comment se fait-il que l'élève n'en retire que de pauvres rudiments qui ne lui permettent pas de demander une situation ou de lire à peu près couramment un journal rédigé en anglais? Il y a là une sérieuse lacune. Ce n'est pas tant la longueur des périodes hebdomadaires consacrées à l'anglais qui compte, mais la façon pratique et efficace de s'assimiler une langue qui est indispensable sur le continent américain.

Sur la nécessité du bilinguisme au Canada, le *Brantford Expositor* écrit ce paragraphe tout à fait juste :

Là où un groupe français et un groupe anglais vivent côte à côte, comme c'est le cas dans l'Ontario et le Québec, ce devrait être une question de bon sens et de bonne volonté pour les Canadiens-Français de connaître assez d'anglais pour se débrouiller et pour les Canadiens-Anglais de savoir également assez de français. Le simple fait que beaucoup d'Ontariens ne se souviennent même pas des notions qu'ils ont apprises selon les méthodes inadéquates et défectueuses de nos High Schools n'infirme pas ce point de vue. Parallèlement, le refus de milliers de Québécois d'acquiescer seulement une teinture d'anglais demeure en dehors de la question.

On voit que nos concitoyens de la province voisine et sans doute aussi ceux des autres provinces se plaignent comme nous du caractère théorique et stérile de l'enseignement de la langue seconde. Il s'agit en effet de choisir une fois pour toutes; il est inutile de faire perdre un temps précieux aux élèves afin de leur inculquer la connaissance d'une autre langue, si cet enseignement n'est pas adapté et susceptible de donner des résultats permanents. L'examen a peu d'importance; c'est après la sortie de l'école que nous avons besoin de ce que nous sommes censés avoir appris.

Choses du temps

L'effort de guerre d'un original

Un certain Joseph A. Pulsfort, de Cincinnati, a décidé de changer son nom parce que ses initiales, J.A.P., forment le mot JAP, abréviation courante de *Japanese*; il supprime l'A sur ses boutons de manchettes, son pince-cravate, sa boucle de ceinture et le bolter de sa montre. Il faut croire que nombre de gens ont vu en cela un acte de patriotisme, puisque le geste de M. Pulsfort lui vaut une mention dans les dépêches de l'*Associated Press*. A moins, ce qui est plus plausible, que les journalistes aient simplement voulu signaler à la curiosité publique cet effort de guerre saugrenu.

Nous tenons ici à rassurer les Paquette, les Paquin, les Paradis, les Paré, les Parent, les Parker, les Parkinson, les Parsons, les Paterson et combien d'autres patriotiques citoyens *jougués* sur le même échelon alphabétique et dont les initiales sont J.-A.: personne ne les regardera de travers s'ils négligent d'imiter le facétieux Pulsfort. Pas besoin d'aller porter leurs bijoux chez le graveur et de se faire broder un nouveau monogramme. Le patriotisme est au-dessus de tout cela; c'est peut-être le cas de dire qu'il ne faut pas le prendre à la lettre...

Une nouvelle revue scientifique

L'Université de Montréal compte maintenant une publication d'une haute tenue scientifique, la *Revue canadienne de Biologie*. Elle se compare avantageusement aux revues similaires de France, de Grande-Bretagne et des Etats-Unis. Elle ne publie que des recherches originales et traite de science pure. Elle est déjà assurée de la collaboration de savants des deux Amériques et de l'Europe. Par la force même

des circonstances, la *Revue canadienne de Biologie* permet à notre Université de devenir un centre de rayonnement scientifique, le seul d'expression française, avec Laval de Québec, qui soit libre et capable de se livrer à un travail fécond. C'est ainsi que les chercheurs de l'Amérique latine qui envoyaient autrefois en France leurs mémoires et leur collaboration s'adresseront désormais à une publication canadienne qui contribuera à notre prestige dans le monde des sciences.

La nouvelle revue accueillera également des manuscrits rédigés en français et en anglais, ce qui lui permettra d'atteindre des milieux qui autrement lui eussent été fermés. Elle compte dans son comité des personnalités connues pour leur œuvre scientifique. Le secrétaire général est Henri Laugier, savant français présentement attaché à l'Université de Montréal et qui nous a déjà honoré de sa collaboration. M. Laugier a été l'un des artisans de cette création; c'est une excellente initiative à son crédit. Par la *Revue canadienne de Biologie*, ses collègues et lui-même servent à la fois la cause de la science et le bon renom de notre Université dans le monde avant.

Un regrettable incident

heureusement réglé

Nous sommes heureux de mettre sous les yeux de nos lecteurs la correspondance suivante, qui révèle l'heureux règlement d'un incident regrettable :

Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal
Montréal, le 11 décembre 1941

Monsieur le Directeur,

M. A. Leslie, gérant de district des "United Cigar Stores Limited" a adressé aux employés de cette compagnie une lettre dont je vous envoie une copie. Cette lettre a provoqué une prompt réaction.

Après de longs pourparlers, au cours de trois entretiens, M. A. Staal, vice-président de cette société financière, a consenti, pour arrêter et supprimer les protestations qui devenaient nombreuses, à signer la lettre dont je vous envoie également une copie.

M. Staal est d'origine, mais il parle bien le français. Voilà pourquoi il vous demande d'insérer dans votre journal le texte français de sa lettre. Je vous remercie d'avance et je vous prie de me croire votre tout dévoué.

Le chef du secrétariat,
Alphonse de la ROCHELLE.

Montreal, November 24th, 1941

Dear Sir:—

In future, around the Office, Advertising Department and Warehouse, we would like any conversation to be carried on in English.

When you talk to anyone on the telephone, unless the party talks to you in French, we want you to talk in English. Also when talking to anyone who happens to come to the office, we want English spoken.

Will you kindly see that this is given your attention.

Yours faithfully,

A. LESLIE,
District Manager

"UNITED CIGAR STORES LIMITED"

Aux employés des bureaux, entrepôt et service de publicité.

Notre lettre du 24 novembre concernant l'usage de l'anglais dans cet édifice n'exprimait pas les désirs de l'exécutif.

Les deux langues étant officielles au Canada, la compagnie entend laisser à son personnel la plus entière liberté de se servir de l'une ou de l'autre, car les bonnes relations entre groupes ethniques devraient être encouragées et la compagnie comme sa clientèle en souffrirait gravement.

Ce que nous avions l'intention de dire était l'effet que, lorsque ceux de nos administrateurs, du bureau principal, qui ne parlent pas le français, viennent à Montréal, nous comptons sur la courtoisie des employés canadiens-français pour faciliter l'exécution de leur travail en utilisant la langue anglaise.

Pour ce qui est des conversations au téléphone et pour toutes entretiens avec les clients et autres personnes, la question ne souffre pas la moindre hésitation et il est bien entendu que les conversations doivent naturellement se faire dans la langue choisie par les clients.

Tout à votre service,

(signé) A. STAAL
vice-président

La lettre de M. Staal donne au subalterne de ce dernier, M. Ritchie, la leçon qu'il méritait.

Nous ignorons comment est organisé le bureau des *United Cigar Stores* à Montréal et quelle est la proportion des Canadiens français dans ce personnel, mais nous serions fort surpris d'apprendre que, même s'ils s'y trouvent en majorité, nos compatriotes s'y soient comportés de façon à justifier, même en apparence, l'usage de M. Ritchie, notamment par un refus systématique de parler l'anglais quand les circonstances ou l'intérêt de la maison le commandaient. Nous croyons que tous les employés de langue anglaise qui ont un personnel canadien-français admettront que c'est plutôt le contraire qui se produit, que les Canadiens français sont fort désireux de parler l'anglais, qu'ils s'efforcent de l'apprendre, qu'ils y réussissent d'ailleurs rapidement et qu'une fois familiarisés avec cette langue ils l'emploient volontiers couramment, même quand cela n'est pas nécessaire, par exemple pour converser entre eux : histoire de montrer leur savoir-faire. Les exceptions à cette règle sont rares, si bien que nos comités de survivance française doivent souvent recommander à nos compatriotes l'usage de leur langue maternelle et leur rappeler les droits constitutionnels qui s'y rattachent.

La Société Saint-Jean-Baptiste a gagné un bon point dans ses négociations avec M. Staal.

Le grand savant Einstein est aussi un homme d'esprit

A peine Einstein était-il installé en Amérique qu'il reçut la visite de Mme Thompson, femme du fameux écrivain Sinclair Lewis.

Mme Thompson est journaliste et venait faire subir au savant allemand le traditionnel supplice de l'interview.

Mme Thompson posa cette question : — Quelle est, selon vous, la différence qui existe entre le temps et l'éternité?

Einstein répondit en souriant : — Chère madame, si j'employais le temps pour vous le faire comprendre, ce temps deviendrait l'éternité.

A l'aide de torpilles

Lorsque les éléments déchaînés rendent les moyens ordinaires de signalisation tout à fait inutilisables, on recourt au son et à l'odeur pour permettre aux trains de satisfaire aux exigences de l'horaire. En de telles circonstances, les chemins de fer utilisent des torpilles minuscules fabriquées à leur intention par l'industrie chimique. Ces torpilles sont fixées au rail et, sous le choc des roues de la locomotive, elles explosent avec fracas et dégagent une odeur prenante, très concentrée, qui avertit le conducteur de ralentir ou de stopper s'il n'a pas entendu la détonation. On se sert aussi, aux fins de signalisation, des fusées de chemin de fer. Fichées en contre-voie, elles dégagent, pendant dix minutes, une brillante lueur, et continuent d'éclairer même sous l'eau, pour avertir les trains de toute condition anormale.

TRIBUNE LIBRE

LA FRANCE ET NOUS

Monsieur le Directeur,

Nous, Canadiens français, nous ne pouvons pas rester neutres devant la tragédie française, et cela pour deux raisons. La première, c'est notre étroite parenté de sang, de langue et de culture avec la France. La France meurt ou elle meurt avec la France, et nous ne sommes plus rien. Rien qu'une poignée d'hommes, survivants d'une civilisation éteinte. Nous pourrions continuer, certes, de vivre, ainsi qu'ont vécu, eux aussi, les îlots de Sparte. Mais aux yeux de l'Amérique du Nord, nous passons moralement pour des Français tout court. Que nous le voulions ou non, la grandeur de la France nous grandit, comme son abaissement nous diminue.

La deuxième raison, c'est que la guerre actuelle divise le monde en deux camps idéologiques, et que celui qui n'est pas pour nous est contre nous. C'est le cas du maréchal Pétain et de son gouvernement.

Je me suis, pour ma part, montré assez vigilant dans le passé contre toutes les entreprises de l'impérialisme comme les autres. Des impérialismes sont en crédit si je lierai aujourd'hui ma conviction que la guerre actuelle ne me paraît pas une guerre impérialiste comme les autres. Des impérialismes sont en présence, mais je crois que le nazisme et le fascisme ont donné aux impérialismes allemand et italien un caractère si monstrueux qu'il modifie la nature du conflit actuel par rapport aux guerres impérialistes du passé. Il ne s'agit pas seulement cette fois d'un conflit d'intérêts purement matériels, dont l'issue marquerait un nouveau rapport d'équilibre entre des impérialismes rivaux, jusqu'à ce qu'un nouveau conflit vienne de nouveau changer l'équilibre existant. Il s'agit en vérité d'une immense guerre civile internationale où deux conceptions de la destinée humaine s'affrontent en mortel combat, et il en est ainsi par la volonté même du nazisme et du fascisme.

Les idées sont des armes plus dangereuses que les avions et les chars, parce que l'esprit gouverne la matière et parce que les meilleurs engins de guerre ne sont que ferraille si un peuple est prié de la foi qui commande et de la volonté qui agit. Hitler et Mussolini le savaient bien, eux qui préparèrent longuement la guerre en détruisant le moral de leurs futures victimes en menant chez elles des campagnes idéologiques incessantes avec la complicité d'une bourgeoisie décadente, jousseuse, flasque et apeurée, de brasseurs d'affaires louches, de nationalistes naïfs, de pacifistes bébêtes, de traîtres avérés et de journalistes cyniques, vénaux et corrompus. Ce que je raconte là, c'est, pour la France, l'histoire du Comité des Forges, de Pierre Laval et d'André Tardieu, du colonel de La Rocque et de ses Croix de Feu, du socialiste ramolli Paul Faure, de l'ancien monarque Jacques Doriot, de Gringoire et de l'immortel Henri Béraud, la plus infâme figure du journalisme français d'entre les deux guerres. Ces hommes ou ces éléments n'étaient pas uniques ou isolés chacun dans son milieu. Hélas, non! Je les nomme seulement comme prototypes, parce que facilement reconnaissables, de l'avant-garde fasciste en France et dans les autres pays démocratiques.

Tous ces éléments de décomposition de la IIIe République se sont ralliés du jour au lendemain au régime du coup d'Etat du maréchal Pétain. On a remarqué l'empressement insolite que tous ont mis à abandonner la lutte à la première défaite pour se jeter dans les bras d'Hitler et de Mussolini. Et la présomption ne paraît-elle pas très forte que tout ce joli monde a voulu, ou souhaité, ou préparé, ou accepté d'avance la défaite militaire parce qu'elle seule pouvait lui donner, avec l'aide de l'étranger, le pouvoir sans contre-poids que depuis longtemps il souhaitait?

Vous écrivez que le but du Maréchal est de préserver "durant des années extrêmement difficiles, l'unité de la nation." C'est pourtant un fait indéniable que les Français sont cruellement divisés depuis la capitulation. Pourquoi cela? La réponse est facile. Un gouvernement français en exil aurait pu continuer la lutte avec l'Empire et la flotte. La nation serait restée unie contre l'ennemi commun, comme les Norvégiens, les Tchèques, les Yougoslaves, les Hollandais, les Belges, les Polonais, les Grecs. Mais le maréchal Pétain a détruit l'unité de la nation devant l'ennemi, d'abord en capitulant, ensuite en collaborant avec l'ennemi contre l'allié de la veille. Il croyait peut-être qu'une grande nation démocratique est une marchandise dont on peut trafiquer selon les besoins des oligarchies régnautes ou les caprices de la diplomatie, et que les brusques renversements d'alliances sont aussi faciles aujourd'hui qu'à l'époque de la guerre de Sept Ans. Le Maréchal n'a réussi qu'à créer en France toutes les conditions d'une affreuse guerre civile pour le jour où l'envahisseur envahira le territoire — à moins de maintenir indéfiniment en France les forces occupantes pour éviter que des Français versent le sang d'autres Français.

Le roi des Belges a capitulé en vase campane; il s'est constitué prisonnier; un gouvernement belge vit en exil et la nation belge, dont le roi capif partage la douleur, est tout entière une contre l'ennemi. Le maréchal Pétain a aussi capitulé en vase campane, mais il gouverne sous la botte ennemie, il collabore avec la Gestapo, il met à mort les Français qui résistent à l'ennemi, et la nation est profondément divisée. Peut-on dire après cela que Pétain préserve l'unité française?

Certains ont évoqué le spectre de la révolution sociale pour justifier Pétain d'avoir capitulé, puis d'avoir essayé de gouverner sous la férule de l'ennemi. Et c'est ainsi qu'on berne les innocents. Si le Maréchal avait continué la lutte avec l'Empire et la flotte, il n'y aurait pas eu de révolution en France métropolitaine parce qu'aucun peuple déseigné ne peut offrir de résistance, encore moins faire une révolution antifasciste, contre des troupes d'occupation fasciste bien armées. Plusieurs pays d'Europe, occupés par les nazis et les fascistes, sont gouvernés par des gouvernements en exil. Aucun n'a marqué la moindre propension à la révolution sociale. Tous au contraire ne songent qu'à résister à l'ennemi. Pourquoi en est-il autrement de la France?

Au fait, il y a eu, effectivement, en France une révolution dite nationale. C'est celle du maréchal Pétain, qui s'appuie sur un parti unique et sur une Légion qui ressemble étrangement aux S.A. et aux S.S. d'Hitler et aux Chemises noires de Mussolini. En liant qu'au jour de la victoire, le vieux Maréchal, auteur de l'armistice, jugera, lui-même, son rôle terminé, "des lecteurs ont pu conclure que le Maréchal aura un peu participé, par le cœur, à notre victoire, en préparant les lendemains. Rien n'est pourtant plus contraire aux faits observables tous les jours depuis juin 1940. Toute la politique de Vichy depuis juin 1940 tend à favoriser le triomphe du fascisme en France et dans le monde et à mettre des entraves à toutes nos entreprises pour vaincre un ennemi mortel. Les faits sont innombrables. Les plus flagrants, mais pas nécessairement les plus significatifs, sont ceux de la résistance que Vichy nous a opposée en Syrie, alors que le même gouvernement de Vichy a cédé au Japon, sans coup férir, la magnifique et riche colonie de l'Indochine qui à présent sert de base d'opérations contre nous.

Persistez après tout cela à penser que De Gaulle et Pétain sont seulement les deux visages opposés d'une même France et que les deux sont également dignes de notre respect, c'est se complaire dans une funeste confusion. Surtout qu'on ne me réponde pas, de grâce, que les Canadiens français n'ont pas à choisir entre Pétain et De Gaulle, et que, par conséquent, notre désaccord n'a d'autre intérêt que pour la discussion. Dans un monde qui flambe, les idées, je le répète, sont des armes (pensons à Goebbels) et il importe aux Canadiens français autant qu'à tout le monde d'avoir, d'abord, des idées claires sur l'enjeu de la guerre, qui est le destin de l'homme pour plusieurs générations à venir, et ensuite d'avoir le courage de prendre nettement parti. Quant à moi, mon parti a été pris dès la première heure, et je n'ai pas besoin de dire lequel.

Edmond TURCOTTE

Note de la Rédaction

Les lecteurs habitués de cette page auront trouvé dans l'exposé ci-dessus des idées qui leur sont depuis longtemps familières; d'autres appellent certains commentaires.

Nous estimons stérile toute discussion qui porte aujourd'hui, à deux ans près de distance, sur le fait

(1) *Montreal Daily Star*, 8, 9, 10, 11, 12 décembre 1941.

même de l'armistice demandé par la France en juin 1940. Ce fut le geste d'un chef militaire pessimiste par nature, d'un gouvernement aux abois, qui croyaient alors imminente la défaite de la Grande-Bretagne. Après une première réaction rageuse fort compréhensible, le gouvernement de Londres accepta le fait accompli. Pour le moment, l'opinion officielle britannique et canadienne à l'égard de la France nous paraît assez clairement définie par le maintien des relations diplomatiques qui existent entre Ottawa et Vichy. Il en va de même pour les Etats-Unis. A côté de cela l'appartenance de la France Libre, qui mérite, comme nous l'avons écrit, l'appui entier des Canadiens français, témoigne à l'étranger de l'interchangeable esprit de résistance des Français devant le vainqueur.

Cet esprit se retrouve dans toute la France; il est l'essence même de l'union du peuple français qui, suivant un journaliste américain que nous citons plus bas, est anticollaborationniste dans la proportion de 90 pour cent. Et cette union du peuple français, basée sur la haine du vainqueur, s'est cristallisée autour de la personne du maréchal Pétain. C'est la constatation qu'a pu faire au cours d'un séjour prolongé en France depuis l'armistice, M. John Elliott, correspondant du *New York Herald Tribune* à Vichy.

Le Jour partage la conviction de M. Turcotte. "Pétain a divisé la France et il a rendu la division incurable", écrit-il. Et notre confrère invoque le témoignage de M. Elliott pour démontrer que le gouvernement de Vichy ne souhaite pas la victoire de la Grande-Bretagne. Nous n'avons jamais écrit le contraire. Quel est le journal qui a dénoncé les discours collaborationnistes et antibritanniques prononcés à Uriage par l'amiral Darlan, sinon le *Canada*?

Mais le Jour oublie de citer à ses lecteurs le passage suivant du reportage (1) de M. Elliott qui concerne le maréchal Pétain:

A l'égard du maréchal Pétain lui-même, le respect est universel. Il est indubitablement le chef de la France d'aujourd'hui et tout homme d'Etat étranger qui ne tient pas compte de ce fait primordial base sa politique sur une erreur. Pétain est le symbole de l'union des Français et le drapeau autour duquel le peuple français se rallie. Les nœuds s'agrippent à un brin de paille. Le peuple français suit Pétain parce qu'il n'a pas, dans cette heure terrible de son histoire, un autre chef revêtu du prestige et de l'autorité nécessaires. Les acclamations qui accueillent Pétain partout où il va en France sont sincères; ce n'est pas une claque organisée par la machine publicitaire d'un quelconque bureau de propagande officielle. Le cardinal Gerlier, primate de la France, exprime la vérité quand il dit: "Aujourd'hui la France c'est Pétain et Pétain c'est la France." Sans Pétain, Vichy n'est rien. Si le maréchal venait à disparaître de la scène, tout le gouvernement de Vichy s'écroulerait du soir au matin comme un château de cartes.

For Marshal Pétain himself there is universal respect. He is undoubtedly the leader of France today and any foreign statesman who does not take that primary fact into consideration is basing his policy on an unreality. Pétain is the symbol of French unity and the flag around which the French people are rallying. Drowning men clutch at a straw, and the French people are following Pétain because they have no other leader in the terrible hour of their history with the necessary prestige and authority. The cheers that greet Pétain wherever he goes in France are sincere and not built up by the publicity machinery of any official propaganda bureau. Cardinal Gerlier, the Primate of France, spoke truly when he said, "Today France is Pétain and Pétain is France." Without Pétain, Vichy is nothing. If the Marshal were to disappear from the scene the entire Vichy Government would collapse, over night, like a pack of cards.

Nous trouvons au moins une frappante analogie entre le cas de la Belgique et celui de la France. S'il est vrai que le roi Léopold captif partage à douleur de son peuple, on peut en dire autant du maréchal Pétain. Quant à la collaboration "avec la Gestapo", c'est encore M. Elliott qui écrit: "C'est-à-dire l'impression généralement répandue aux Etats-Unis, le gouvernement de Vichy n'est pas la marionnette de Berlin, mais plus que le maréchal Pétain n'est un Quisling français". Cette appréciation n'est pas parole d'évangile. C'est l'opinion d'un journaliste américain que l'on peut soupçonner, si on le veut, de sympathie aveugle pour le régime de Vichy. Mais puisque le Jour lui-même invoque le témoignage de M. Elliott, il ne saurait nous reprocher de mettre sous les yeux de ses lecteurs les textes cités plus haut, qui sont nettement favorables au maréchal Pétain.

Le gouvernement de Vichy est un régime de transition, qui ne prépare aucunement, cependant, la constitution que la France se donnera après la victoire des Alliés. Ce que nous écrivions samedi dernier sur ce point nous le retrouvons encore dans la plume de M. Elliott, qui dit ceci:

Quel que soit le régime que la France se donne après la guerre, il ne sera pas calqué sur le modèle de Pétain. Si le bloc anglo-saxon et les Russes gagnent la guerre, la France verra une renaissance de la démocratie. Ce sera une démocratie totalement différente de la faible Troisième République, qui a été complètement discréditée par la débâcle. Seuls quelques politiciens souhaitent le retour de ce régime. La nouvelle démocratie française sera pourvue d'un mécanisme qui favorisera un gouvernement stable et fort, modèle peut-être sur le système présidentiel américain.

Whatever regime France has made after the war, it will certainly not be Pétain's model. If the Anglo-Saxon bloc and the Russians win the conflict, France will see a re-birth of democracy. It will be a democracy totally unlike the weak Third Republic, which has been completely discredited by the debacle. Only a few politicians would like to see the return of this regime. The new French democracy will be provided with machinery for strong, stable government, modelled perhaps on the American presidential system.

Mais sans la victoire du bloc anglo-saxon (auquel nous appartenons), victoire pour laquelle combattent les Français libres, la France que nous aimons et trêtera dans une longue nuit.

Kuibychev, capitale de guerre de la Russie

Kuibychev, qui fut pendant des siècles l'une des villes les plus importantes de la région frontalière, est aujourd'hui la capitale de guerre officielle de l'U.R.S.S. Connue autrefois sous le nom de Samara, fondée en 1586, la capitale de guerre est située sur un coude de la Volga, comme sous le nom de Samara Luka, à quelque 550 milles au sud-est de Moscou. La ville compte près de 400,000 habitants.

Kuibychev est le centre urbain d'une riche région rurale où l'on produit du blé et qui sert de marché en même temps que de centre d'expédition. C'est à la fois un port pour le centre fluvial très bien organisé de la Volga et une importante jonction pour le réseau ferroviaire qui relie la Russie d'Europe avec l'Oural, la Sibérie et l'Asie centrale.

Au cours des dernières années, la ville a pris une nouvelle importance comme centre industriel. Des usines de chemin de fer, une raffinerie de pétrole et plusieurs fabriques ont commencé à produire au cours des périodes de premier et second plans quinquennaux. Kuibychev bénéficie également de la proximité des champs pétrolifères "second Bakou" et de la grande entreprise électrique de Kuibychev, l'une des plus considérables du genre au monde.

CHRONIQUE MILITAIRE

Les quatre frères dans l'armée



Les quatre fils de M. J.-E. Laporte, surintendant du Montreal and Southern Counties Railway, font partie de l'armée; trois étaient employés du Canadian National avant de s'enrôler. Cette photo les représente, de gauche à droite, ainsi: Raymond, enrôlé dans la R.C.A.F. en juillet dernier; Norman, enrôlé en mars 1941 alors qu'il était apprenti machiniste aux usines du Canadian National à la Pointe-St-Charles et qui vient de recevoir ses ailes avec le titre de sergent-pilote à la base de Summerside (I.P.E.); Robert, enrôlé en septembre dernier; et Léon, enrôlé en octobre dernier, dans le corps des signaux de Kingston. Léon, qui fait partie du régiment de Maisonneuve depuis la déclaration de la guerre et qui est caporal des unités de réserve de la compagnie "A", dans ce régiment. Celui-ci était chauffeur de locomotive au Canadian National avant d'entrer dans l'armée. (Photo Canadian National)

Sergent d'aviation



Le sergent G.-A. GAGNON, 4018, rue Saint-Joseph, à Lachine, vient de recevoir son diplôme et ses galons à l'école d'aviation militaire No 8, à Moncton (N.-B.).

Soirée dramatique mardi prochain

Intéressante soirée
dramatique et musicale
organisée par le C.P.C.
du district No 14

Le Comité de Protection Civile, district No 14, organise, pour mardi soir prochain, 16 décembre, une grande soirée dramatique et musicale, sous le distingué patronage de Son Honneur le maire de Montréal, M. Adhémar Raynault.

La représentation aura lieu à 8 heures précises, dans la salle de l'Immaculée-Conception, angle Rachel et Bordeaux. "Une cause célèbre", drame en cinq actes d'Ennery et Corneille, sera interprétée par les artistes de l'Association dramatique indépendante de Montréal.

Parmi les invités d'honneur, mentionnons M. J. Gordon Ross, M. Charles Barnes, assistant du directeur de la police municipale, M. H. C. Beatty, le lieutenant Pleau, le révérend père curé et le révérend père supérieur de l'Immaculée-Conception, l'abbé R. Caron, aumônier du district No 14 du C.P.C., M. Eugène Durocher, député de St-Jacques aux Communes; M. Léon Trépanier, les conseillers municipaux du nord de la ville, l'inspecteur Desrochers et le capitaine de police Geoffroy, du district No 14.

L'orchestre Ste-Cécile, qui compte 30 musiciens, sera aussi au programme. Les billets seront en vente à la porte.

Appel de M. Rowe en faveur d'un Comité national des vivres

Stroud, 12 (P.C.)—M. Earl Rowe, député conservateur de Dufferin-Simcoe à la Chambre des Communes, a demandé que l'on organise la production de façon à rencontrer les besoins de guerre.

S'adressant à l'association conservatrice de l'endroit, il a lancé un pressant appel pour que l'on établisse un comité national des vivres et pour que l'on organise la production agricole dans des limites définies en 1942 et pendant toute la guerre.

Le Corps auxiliaire Féminin prend de l'importance

Il y a encore beaucoup
de place pour les
femmes dans l'Armée

Par l'entremise du bureau de l'officier de liaison de l'Armée avec la presse, on apprend qu'un des bureaux les plus occupés actuellement aux quartiers-généraux du district militaire No 4, à l'édifice Sun Life, est celui du centre de recrutement du Corps Auxiliaire Féminin de l'Armée Canadienne, de 9 h. du matin à 6 h. du soir.

Le personnel dirigé par Mme Juliette Pelletier-Ramsay, officière d'état-major de ce district, reçoit de nombreuses candidates tous les jours. Les aptitudes et l'expérience des femmes volontaires déjà enrôlées présentent une grande variété. Il y en a qui sont graduées d'universités; d'autres occupaient des postes de commandes ou étaient secrétaires dans d'importantes maisons de commerce et d'industrie, de Montréal et des environs. D'autres avaient suivi des cours de mécanique, enfin nombreuses sont celles qui ont déjà répondu à l'appel au service.

Toutefois, le nombre des jeunes filles qualifiées doit augmenter sans cesse, car les demandes pour les divers services se font de plus en plus nombreuses.

Présentement il ne se donne pas de cours d'instruction, mais les recrues qui possèdent une certaine expérience dans leur champ d'action, apprennent les rouages de la vie militaire avec la collaboration des officiers de l'Armée Canadienne préposés aux divers services vers lesquels nos jeunes femmes sont dirigées.

Les genres de travaux que les femmes peuvent faire afin de remplacer les hommes en service actif, sont nombreuses. Présentement, le Corps Auxiliaire Féminin de l'Armée Canadienne a un besoin urgent de sténographes, bilingues de préférence, de comptables, de commis, d'opératrices de téléphone, de conductrices d'automobiles, ainsi que de mécaniciennes possédant une certaine expérience et les candidates âgées de 21 à 40 ans sont priées de se présenter à Mme Juliette Pelletier-Ramsay, chambre 1262, édifice Sun Life, du lundi au samedi inclusivement de 9 h. à 6 h. Répétons-le, il n'est pas obligatoire d'être bilingue, bien que ce soit un avantage marqué.

Un fait non moins intéressant est que le Corps Auxiliaire Féminin de l'Armée Canadienne possède des femmes médecins qui procèdent aux examens médicaux des candidates.

MM. Klein et Cohen se rendent à Winnipeg

M. J. A. Klein et H. R. Cohen, de Montréal, administrateurs des textiles de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre partiront, ce soir, à destination de Winnipeg, où ils vont conférer au sujet des problèmes créés par le règlement fixant les prix maxima.

L'Exécutif étudie les motions des conseillers

Au cours de la semaine qui s'achève, le comité exécutif a étudié plusieurs des roixantes motions que le conseil a adoptées à sa dernière séance et il en a déposées une vingtaine qu'il a fait déposer aux archives avec des réponses aux renseignements qu'elles demandaient. Il disposera des autres le plus tôt possible.

Nouveau poste au lieutenant-colonel Louis-P. Robert

Il prendra le
commandement de la 20e
ambulance de campagne

On annonce la nomination du lieutenant-colonel Louis-P. Robert comme commandant de la 20e ambulance de campagne, qui vient d'être organisée. Cette unité sera essentiellement de langue française.

Né à Lachine, le lieutenant-colonel Robert est le fils de M. Napoléon Robert, ancien chef des services des incendies et de la police de Lachine. Elève du Collège de Montréal, il est bachelier ès-arts de l'université de Montréal (1930). En 1932 et 1933, il suivit des cours à l'institut d'hygiène et de santé publique John Hopkins, de l'université de Baltimore.

De 1930 à 1937, il fut à l'emploi du service de la santé de la Ville de Montréal. Et de 1937 à 1939, il travailla pour les chemins de fer nationaux, en qualité de médecin ambulant.

Dès le début des hostilités, il entra dans l'armée comme capitaine et il fut nommé officier hygiéniste de district. Du mois de janvier 1940 jusqu'au mois d'avril de la même année, il recruta et organisa, avec le lieutenant-colonel A.-D. Plante, le dépôt canadien des convalescents No 1 (outre-mer).

Il fut alors transféré au 22e Régiment outre-mer, comme officier médical régimentaire. Il y resta jusqu'en mai 1941.

De là, il fut envoyé à la 4e ambulance de campagne canadienne. Et en juillet dernier, il fut promu major.

Après un bref séjour à la 9e ambulance de campagne, il fut promu commandant en second du dépôt canadien des convalescents No 1, où il fut nommé lieutenant-colonel et envoyé au district militaire No 4 pour y prendre le commandement de la 20e ambulance de campagne, qui, comme nous l'avons déjà mentionné, vient d'être organisée.

Bas de vignette

Nouvelle échelle de permis de pêche dans la province

Afin d'inciter les étrangers
à venir passer leurs
vacances chez nous

Québec, 12 (Du correspondant parlementaire du CANADA) — M. L.-A. Richard, sous-ministre de la chasse et de la pêche, nous envoie le communiqué suivant au sujet du prix des permis de pêche dans la province:

"Il est bien difficile encore de déterminer quel sera le mouvement du tourisme dans notre province au cours de l'été prochain. Tant d'événements, favorables ou défavorables, peuvent surgir. Néanmoins, le ministre de la chasse et de la pêche a voulu prendre de l'avance et fixer des maintenant le prix des permis de pêche pour nos visiteurs étrangers, afin de les inciter à venir passer leurs vacances chez nous. En effet, dans un arrêté ministériel tout récent, l'hon. P.-Emile Côté a fait adopter l'échelle suivante pour les permis de pêche en faveur des personnes non-domiciliées dans cette province:

I.—Pour pêcher tous les poissons, y compris le saumon de l'Atlantique: Permis de saison... \$15.00 Permis de trois jours... 5.00

II.—Pour pêcher tous les poissons, sauf le saumon de l'Atlantique: Permis de saison... \$5.00 Permis de trois jours... 2.00

"Tous ces permis seront également valables pour l'épouse du visiteur, ainsi que pour ses enfants de moins de dix-huit ans.

"Cette nouvelle échelle représente une diminution considérable par rapport à l'échelle précédente et devra surtout être appréciée des pêcheurs de modeste fortune.

"Comme la littérature touristique de la province du Dominion ainsi que des chemins de fer, est préparée à bonne heure pour les grandes expositions sportives de New-York et de Boston, le ministre a pensé qu'il pourrait faire d'une pierre deux coups en adoptant cette décision sans plus de retard."

Plus de métal et de main-d'oeuvre pour la guerre

On réglementera ou interdira la production de nombreux articles faits de métal nécessaires à l'effort de guerre. Cette mesure permettra à de nombreux ouvriers de travailler dans les usines de guerre

Ottawa, 12. (P.C.) — Un grand nombre d'articles de métal, dont les machines, les jouets, les patins, les meubles et les bibelots, ont été désignés comme "approvisionnements", en vertu du décret concernant les munitions et les approvisionnements, et le contrôleur des approvisionnements, M. Alan-H. Williamson, a dit, ce soir, que "la réglementation ou l'interdiction de leur production commencerait immédiatement."

Cette mesure a été prise, a dit M. Williamson, "parce que l'acier et d'autres métaux qui servent à la fabrication de ces articles sont essentiels à l'effort de guerre.

Congrès de la Société d'industrie laitière

Amendements à la loi qui réunit ce groupement pour intéresser tous les laitiers à son activité. L'hon. Adélard Godbout remet dix diplômes

Québec, 12. (Du correspondant parlementaire du CANADA) — Le congrès de la Société d'Industrie laitière de la province de Québec s'est terminé aujourd'hui, au Château Frontenac. Au cours de la dernière séance, les membres ont adopté certains amendements à la loi qui régit la Société. Ces amendements permettront à l'association d'intéresser tous les intérêts laitiers



M. Alphide SABOURIN, député de Vaudreuil-Soulanges à l'Assemblée législative de Québec, vient d'être élu directeur de la Société d'industrie laitière de la province de Québec.

de Québec à se grouper dans ses cadres. Ils permettront, également, de discipliner l'industrie laitière dans la province, et de régler certains problèmes qui échappaient jusqu'ici à sa juridiction.

Telles sont, en résumé, les explications qu'a données de ces modifications M. S.-J. Chagnon, directeur de l'Ecole de Laiterie de St-Hyacinthe. La loi telle qu'amendée sera soumise à la Législature provinciale, lors de la prochaine session.

L'élection des membres du conseil d'administration s'est tenue sous la présidence de M. Oscar Boivert, chef de la division de l'industrie laitière, à Québec. Le comité des nominations, présidé par M. E.-U. Chevalier, sous-inspecteur général des établissements laitiers, dans son rapport, proposait les administrateurs suivants qui ont été élus: MM. Thibault Rioux, de Mont-Joli; Léon Thériault, de l'Île Verte; Eugène C. Fournier, de Montmagny; L. Bolduc, de Beauveillé-ouest; A. Paquet, de St-Flavien de Lotbinière; J.-P. Morisset, de La Visitation; Yamasaka, de Deslauriers, de South-Durham; M. Reid, de Sherbrooke; S.-J. Chagnon, de St-Hyacinthe; L.-P. Granger, de St-Jean; H. Lafrenière, de Monsonville; J.-L. Poupart, de St-Idesire; Ph. Dupré, de St-Urban; de Châteauguay; L.-G. Girard, de Châteauguay; Hon. J.-E. Moreau, C.L. de Québec; J.-L. Thidell, de Champlain; Hon. J.-E. Villeneuve, de St-Julienne; de Montréal; Arthur Comtois, de Terrebonne; P. Bonhomme, de Papineauville; A. Sabourin, M.P.P. de St-Marthe de Vaudreuil; P.-D. Hamel, représentant du Board of Trade de Montréal.

Les honorables J.-E. Moreau et J.-L. Thidell ont été élus respectivement président et vice-président de la Société d'Industrie Laitière de la Province de Québec.

Dix diplômes

Québec, 12. (La remise des diplômes Canada). — La remise des diplômes aux dix meilleurs fabricants de beurre et aux dix meilleurs fabricants de fromage de la province a donné lieu, hier soir, à une brillante manifestation lors d'une séance régulière de la convention de l'Industrie Laitière.

L'on sait que dans le but de susciter l'émulation, il a été établi un concours dans la fabrication du beurre et du fromage, afin de connaître les meilleurs fabricants. Des diplômes de mérite ont été décernés hier soir aux gagnants. Cette séance a été la plus belle et la plus importante de la convention.

Outre le premier ministre, le lieutenant-gouverneur était présent et prononça une courte allocution. La

soirée était sous la présidence de l'hon. E. Moreau, C.L. Après avoir souhaité la bienvenue aux distingués visiteurs, l'hon. Moreau rappela les diverses étapes franchies par la Société d'Industrie Laitière depuis sa fondation qui remonte à 1882 et les diverses initiatives qu'elle a à son crédit. Elle a tenu au-delà de 1,250 conférences et discours et c'est ainsi qu'elle érigea petit à petit, étape par étape, la forteresse de l'Industrie Laitière québécoise. Elle fut la conseillère de nos gouvernements tant au point de vue des lois à mettre en vigueur que des octrois à accorder. A cause des nombreux services rendus dans le passé et du travail qu'elle peut accomplir dans l'avenir pour le bien des cultivateurs, la Société se doit de vivre et de prospérer.

Après l'allocation du président, l'hon. Adélard Godbout remit aux gagnants du concours de fabricants de beurre et de fromage des diplômes de mérite. Chez les beurriers, les lauréats furent dans l'ordre suivant: MM. A. Lemay, St-Bernard; L.-P. Richard, Rivière Ouelle; A. Fortin, St-Sebastien; A. Malenfant, St-Cyprien; A. Sirois, St-Arsène; L. Rioux, St-Elou; M. Langlais, St-Pamphile; A. Paradis, St-Edouard; P. Pepin, St-Ours et L. Bernard, Paquetville.

Chez les fromagers: L. De G. Girard, Metabetchouan; J.-J. Bouliane, Ste-Croix; Edm. Girard, Ste-Croix; Alb. Boily, Metabetchouan; H. St-Denis, Ormstown; A. Jobidon, St-Carmel; D. Ouellet, St-Gédéon; Jos. Dubé, Luceville; et H. Bilodeau, Chambois.

Après la remise des diplômes, le lieutenant-gouverneur fut appelé à dire quelques mots. Il félicita les gagnants de leur succès et les encouragea à continuer dans la voie du progrès. Sir Eugene Fiset rend ensuite hommage aux directeurs de la Société d'Industrie Laitière qui ont pris l'initiative d'organiser ce concours et formule le vœu que ce tournoi ait lieu chaque année. Le représentant du Roi à des mots aimables à l'adresse des gagnants du district de Rivière-du-Loup, Rimouski, région qu'il a représentée durant 29 ans aux Communes. Il termine en soulignant l'importance de l'Industrie Laitière dans l'agriculture québécoise.

L'hon. Adélard Godbout a prononcé un discours qui a soulevé beaucoup d'enthousiasme. Il félicita les congressistes de la série de leurs réunions au cours de cette convention et rappela les répercussions qu'avaient eues dans le passé, sur la politique agricole québécoise, les conventions de la Société d'Industrie Laitière. Le premier ministre félicita aussi chaleureusement les fabricants de beurre et de fromage qui ont été décorés au cours de la soirée.

L'hon. M. Godbout préche ensuite l'esprit de coopération chez les cultivateurs qu'il souhaite présenter un front commun dans les temps troubles que nous traversons. Il rappelle aux parents l'importance pour eux de bien élever leurs fils, de leur donner une éducation solide qui en fera de bons cultivateurs.

Le premier ministre termine en engageant les cultivateurs à souscrire à l'épargne de guerre d'après le plan rural établi spécialement pour eux. Souscrivez leur dit-il, par l'intermédiaire de vos fabricants qui vous retiendront quelques sous ou quelques dollars par mois sur vos payes de beurre, de fromagerie. C'est le meilleur placement que vous pouvez faire à l'heure actuelle.

La nomination de Me L. Saint-Laurent est très appréciée

Le chanoine Sideleau
vante les qualités du
nouveau ministre
de la justice

Sherbrooke, 12. — Le choix de l'hon. Louis Saint-Laurent, de Québec, comme successeur du très hon. Ernest Lapointe, a été reçu avec beaucoup de satisfaction à Sherbrooke et dans le comté de Compton où il est né. Au Barreau du District de Saint-François, on se réjouit aussi de cette nomination.

M. le chanoine Arthur Sideleau, supérieur du séminaire Saint-Charles où le nouveau ministre a fait ses études classiques, a déclaré: "C'est avec satisfaction que la population des Cantons de l'Est a appris la nomination de Me Saint-Laurent au poste laissé vacant par la mort du très hon. M. Lapointe. Me Saint-Laurent est, à plus d'un titre, l'un des nôtres, et le premier ministre King ne pouvait faire un choix plus heureux et plus judicieux."

"Doué des plus belles qualités de l'intelligence et du caractère, l'hon. M. Saint-Laurent est, au surplus, dans le domaine judiciaire une autorité dont la réputation s'étend bien au-delà des frontières de notre pays. "Au séminaire Saint-Charles, la nouvelle de sa nomination a provoqué une grande joie."

De son côté, Me Dalma Landry, bâtonnier du district de St-François, a exprimé la joie que cette nomination a procurée au Barreau de ce district.

Morte de causes inconnues

Mlle Anita Des Ormeaux, jeune fille de 16 ans, des troupes habitant 2017, rue Grand-Tronc, succomba, hier soir, à l'hôpital Général de Verdun où on l'avait transportée d'urgence. On ignore la cause du décès prématuré de cette jeune personne. Le cadavre fut transporté à la morgue, pour fins d'autopsie et d'enquête.

La côte du Pacifique est bien protégée

Les défenseurs du Pacifique ont prévu depuis longtemps l'éventualité d'une guerre avec le Japon et tout est maintenant prêt à faire face à l'invasisseur

Le Canada est en guerre avec l'Empire du Japon et les lumières se sont éteintes sur la côte du Pacifique. Des sentinelles montent la garde et scrutent l'horizon nuit et jour. Nos forces armées sont prêtes à livrer le combat sur mer, dans les airs et sur terre.

Des hydravions géants font la patrouille de l'océan. Nos destroyers, corvettes et croiseurs auxiliaires attendent avec impatience le moment tant souhaité de rencontrer l'ennemi, et les chalutiers de la Réserve des pêcheurs surveillent la côte dentelée de baies et de fjords de la Colombie britannique.

Les défenseurs du Pacifique, préparés depuis longtemps à l'éventualité d'une guerre avec le Japon, sont prêts à faire face à cette nouvelle menace.

Un des éléments les plus importants de notre système de défense à l'Ouest est le réseau de fortifications côtières sur le Pacifique. On avait commencé le travail sur cette ligne de forts et de batteries plusieurs années avant que la guerre éclate en Europe.

Parachevés sans tambour ni trompette pendant que tous avaient les yeux tournés vers l'Atlantique, ces fortifications protègent maintenant toutes les approches importantes de la côte du Pacifique. La présente série de photos nous fait voir quelques aspects de ces batteries côtières qui sont devenues du jour au lendemain, vitales à la défense de notre pays.

Le déficit du Canada à la fin du mois de novembre

Il est de \$100,899,606 pour les huit premiers mois de l'année fiscale qui se terminera le 31 mars prochain. Les dépenses de guerre ont grandement augmenté

Ottawa, 12. (P.C.) — La déclaration mensuelle du bureau du contrôleur du Trésor a révélé ce soir que le déficit du gouvernement fédéral, pour les huit premiers mois de l'année fiscale qui se terminera le 31 mars prochain, se chiffre par \$100,899,606.

Les dépenses totales pour la période s'étendant du 1er avril au 30 novembre ont été de \$1,011,949,040, tandis que les revenus ont été de \$911,049,434. Les mêmes statistiques, pour l'année 1940-1941, indiquent des dépenses de \$885,324,786 et des revenus de \$806,880,788, soit un déficit de \$178,443,998.

Les différentes sources de revenus ont accusé des hausses appréciables. Voici une liste des différents reve-

nus, avec les statistiques de l'année 1940-41 entre parenthèses: Douanes et importations: \$94,664,063 (\$84,342,062), droits d'accise: \$72,343,533 (\$58,658,661), taxes d'accise, timbres de vente, etc. \$285,210,876 (\$162,494,135), impôt sur le revenu: \$407,533,494 (\$164,703,369), ministère des Postes \$27,294,474 (\$22,479,479), revenus divers: \$21,442,653 (\$12,956,724), revenus spéciaux \$2,560,537 (\$1,246,365).

L'augmentation des dépenses de guerre au cours de la présente année comptent pour beaucoup dans l'augmentation des dépenses de cette année sur celles de l'an dernier. Ces dépenses se chiffrent par \$726,237,584, tandis qu'elles étaient de \$392,786,703 l'an dernier.

Nouveaux règlements pour la production du pain

On a fixé certaines conditions pour les nouveaux genres de farine et de pain riches en vitamines. Ils porteront la marque d'approbation du gouvernement fédéral, annonce-t-on

Ottawa, 12. (P.C.) — Le ministre des pensions, l'hon. Ian Mackenzie, a annoncé, ce soir, que l'on a fixé certaines conditions pour la préparation des nouveaux genres de farine et de pain riches en vitamines qui porteront la marque d'approbation du gouvernement fédéral.

Adoptés cette semaine, par arrêté ministériel, les nouveaux règlements prendront effet le premier février 1942, alors qu'on s'attend à une grosse augmentation de la vente de ces produits.

M. Mackenzie a dit qu'il convoquait une réunion des meuniers et des boulangers "le plus tôt possible", de sorte que les industries pourraient avoir toute la chance d'organiser la production sur une base commerciale.

"L'industrie a approuvé les règlements et est préparée à les suivre dans sa production", dit M. Mackenzie.

Le Canada continuera d'exporter

M. John Maurice Evans,
de Montréal, nommé
contrôleur des exportations

Ottawa, 12. (P.C.) — M. John Maurice Evans, de Montréal, président de la Commission de contrôle des exportations, a exprimé l'opinion, ce soir, que les Canadiens sont prêts à faire quelques petits sacrifices immédiatement pour bénéficier de grands avantages plus tard.

En se basant sur cette opinion, il a accepté le poste de contrôleur des exportations avec mission de maintenir celles-ci au plus haut niveau possible en tenant compte des conditions.

M. Evans est né en Angleterre, mais il a été élevé au Canada. Il est âgé de 56 ans. C'est le plus jeune homme engagé par le gouvernement pour remplir des fonctions aussi importantes.

Ses fonctions consistent à organiser un système d'exportations de façon à ce que le Canada garde une place de choix sur le marché international, après la guerre.

M. Evans croit que les Canadiens consentiront volontiers à acheter moins de certains produits non essentiels afin de permettre une plus grande exportation. "Nos fonctions consistent à trouver ce qu'il faut garder au pays et ce que nous pouvons exporter", dit-il.

Le premier ministre reçoit les francs libéraux

Québec, 12. (P.C.) — L'hon. Oscar Drouin, ministre des affaires municipales, de l'industrie et du commerce, était à la tête d'une délégation de l'Association des Francs Libéraux, qui a eu un entretien avec le premier ministre, aujourd'hui, au Parlement. Dans l'après-midi, M. Godbout a reçu une délégation de la Jeunesse libérale de Québec-Est.

Bulletin météorologique

(Presse Canadienne)

Températures minimales et maximales hier

(Les chiffres en caractères gras indiquent les degrés sous zéro)

Port Smith	3	Par. Sound	0 15
Pr. Rupert	21 42	London	10 24
Victoria	31 42	Toronto	11 27
Kamloops	19 26	Kingston	2 16
Pr. George	8 21	Ottawa	5 11
Jasper	5 18	Montréal	4 12
Edmonton	6 19	St-Paul	16 26
Calgary	9 25	Los Angel.	52 63
Leithbridge	19 28	St. Francis	50 52
Med. Hat	12 29	Denver	22 53
Saskatoon	10 16	N.-Orléans	54 70
Battleford	2 17	Washington	51 63
Pr. Albert	15 17	New-York	21 38
Regina	12 20	Boston	10 26
Winnipeg	8 18		

Pronostics pour les différents

régions climatiques du Canada.

Vallée du haut Saint-Laurent et vallée de l'Outaouais. — Vents puissants de l'est; un peu moins froid, avec neige.

Région des Grands Lacs. — Vents puissants de l'est; plus doux avec neige; gèle dans la région méridionale.

Gaîté Georgienne. — Vents puissants de l'est avec neige et pluie; plus doux de l'est de l'Ontario. — Vents de l'est et du sud-est; plus nuageux, neige et un peu moins froid.

Les Appalaches. — Vents frais et puissants avec neige; un peu plus doux de l'est.

Kenora et Rainy River. — Nuageux avec neige légère; peu de changements de température.

Manitoba. — Partiellement nuageux avec neige; peu de changements de température.

Saskatchewan et Alberta. — Beau; peu de changements de température.

PUNAISES

Coquerelles et les oeufs etc.
EXTERMINATION
Garantie en quelques heures
Meubles, etc., désinfectés sans
nos visites

CORPORATION PAPA LEE
Y. CHAPRONNIER, directeur
DO. 3518 R. Le soir DO. 1019

Un Bon Whisky

JOHNNIE WALKER
BORN 1820, STILL GOING STRONG
Distillé, mélangé et
embouteillé en Ecosse

Cinéma—Lettres—Radio—Théâtre



EN VEDETTE A L'ARCADE — M. Pierre Dagenais qui tiendra l'un des principaux rôles dans "Les Ailes Brisées", aujourd'hui à l'Arcade.



AU SAINT-DENIS — René Lefebvre et Michèle Morgan, vedettes du film "Les Musiciens du ciel", qui prend l'affiche aujourd'hui au Saint-Denis, en programme double avec "La Marmaine de Charley".



AU PRINCESS — Une scène du film "Badlands of Dakota", qui est actuellement à l'affiche du cinéma Princess. Ann Rutherford et Bob Stack en sont les vedettes.



AU CAPITOL — Ida Lupino et Louis Hayward, vedettes du film "Ladies in Retirement", qui est actuellement à l'affiche du cinéma Capitol.



A L'IMPERIAL — Bette Davis et Herbert Marshall, vedettes du film "The Little Foxes", qui prendra l'affiche du lundi au cinéma Imperial.

Au Cinéma de Paris

C'est Mia Slavenska, la grande vedette des Ballets Russes, qui tient la tête de la distribution du film "La Mort du Cygne", qui prend l'affiche aujourd'hui au Cinéma de Paris. L'éloge de ce film n'est plus à faire. Premier prix de l'Exposition de Paris, admiré et applaudi dans toutes les villes du monde, célébré par la critique il constitue le plus bel hommage que l'on puisse rendre à la danse.

La musique des grands ballets, le décor de l'Opéra, des centaines de danseuses, un monde nouveau pour le cinéma, on trouve tout cela dans "La Mort du Cygne", un véritable chef-d'œuvre qui a été acclamé dans tous les pays du monde. Ce film est une réussite extraordinaire qui n'a jamais été dépassée et les amateurs de la danse, tout comme les cinéphiles, y prendront un plaisir de qualité.

Au Loew's

Quand, il y a cinq ans, on annonça à George Cukor qu'il devait diriger un film de Greta Garbo, ce directeur fut un peu effrayé. Les vedettes de Hollywood étaient habituées à s'entendre interpellées vertement par Cukor. Mais Greta Garbo jouissait d'une telle popularité que même le terrible Cukor était nerveux d'avoir à travailler en sa compagnie.

Mais le directeur et la vedette s'en tirèrent très bien puisque le film qui sortit de leur collaboration fut "Camille".

Greta Garbo est la vedette du film "Two-Faced Woman" qui a été retenue, à l'affiche du cinéma Loew's pour une deuxième semaine. Ce film a été dirigé par George Cukor.

Melvyn Douglas est encore une fois le partenaire de Greta Garbo. Greta Garbo a abandonné la tragédie pour la comédie où elle a prouvé qu'elle excellait.



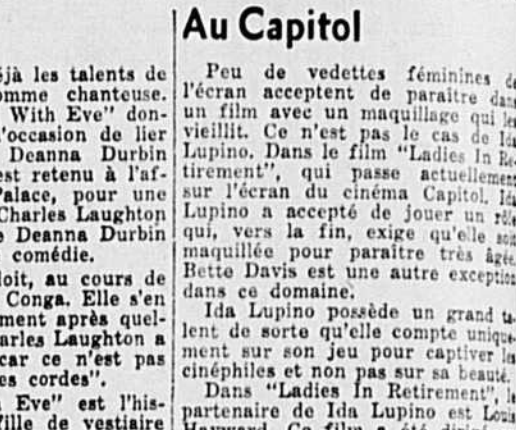
AU LOEW'S — Greta Garbo, vedette du film "Two-Faced Woman", qui est retenue à l'affiche du cinéma Loew's, pour une deuxième semaine.



AU CINEMA DE PARIS — La classe des petits rats blancs, scène du film "La Mort du Cygne", avec Mia Slavenska, qui prend l'affiche aujourd'hui, au Cinéma de Paris.



AU FORUM — Thomas L. Thomas, célèbre baryton américain, qui viendra à Montréal pour chanter au Forum, jeudi soir, en faveur du Fonds d'Aide Médicale à la Russie.



A L'IMPERIAL — Bette Davis et Herbert Marshall, vedettes du film "The Little Foxes", qui prendra l'affiche du lundi au cinéma Imperial.

Garbo
MELVYN DOUGLAS
TWO-FACED WOMAN
Costance Roland
BENNETT-YOUNG
Loew's 2^e semaine

Durbin - Laughton
It Started with Eve
ROBERT CUMMINGS
Palace 2^e semaine

Lupino - Hayward
Ladies in Retirement
IDALUPINO - LOUIS HAYWARD
avec EVELYN KEYES
Capitol

Badlands of Dakota
ROBERT STACK ANN RUTHERFORD
RICHARD DIX FRANCES FARMER
BROD CRAWFORD NICH HERBERT
ANDY DEVINE LON CHANET, Jr.
Princess

Au Princess

Quatre personnages très pittoresques de l'histoire de l'Ouest américain sont portés dans le film "Badlands of Dakota", qui est actuellement à l'affiche du cinéma Princess.

Il s'agit de Calamity Jane, de Wild Bill Hickock, du général Custer et de Buffalo McCall. Ces rôles sont joués par Frances Farmer, Richard Dix, Addison Richards et Lon Chaney fils. McCall est l'aventurier qui assassina Bill Hickock.

Les vedettes du film sont Bob Stack et Ann Rutherford. "Badlands of Dakota" est une véritable épopée de l'Ouest, un film du genre "Western" réalisé d'une façon vraiment artistique.

Le rôle de Bill Hickock qu'interprète Richard Dix est un des meilleurs et des plus intéressants confiés à cet acteur depuis son apparition mémorable dans "Cimarron".

VARIETES LYRIQUES
SAMEDI ET DIMANCHE
13 - 14 décembre
REPRISSE DE

LA MARGOTON DU BATAILLON

avec OLIVETTE THIBAUT
LIONEL DAUNAY
MARIE LAPORTE
ADRIEN LACHANCE
La représentation du dimanche est donnée sous les auspices de "La Chambre de Commerce des Jeunes", au profit de ses œuvres sociales.
Billets en vente au Monument National - Plateau 9161

LES COMEDIENS DE L'ARCADE
Marcel JOURNET
dans
LES AILES BRISÉES
ANDRÉE BASILLIER
PIERRE DAGENAIS

ST. DENIS
RENÉ LEFEBVRE
MICHEL SIMON
MICHELE MORGAN
dans
LES MUSICIENS DU CIEL

Lucien BAROUX
DANS SON PLUS GRAND SUCCÈS
La Marmaine de Charley

CINEMA DE PARIS

Mia SLAVENSKA
dans
La Mort du Cygne
avec Myrta CRUVER

IMPERIAL
Aujourd'hui - Demain
Henry Fonda
Barbara Stanwyck
"You Belong to Me"
2^e film
"Down in San Diego"
Commencement lundi
"The Little Foxes"
2^e film
"International Squadron"
MORNING AFTERNOON EVENING
PRICES: 25¢ 30¢ 30¢ 40¢

"Les Ailes Brisées" au théâtre Arcade

M. Pierre Wolff est un auteur heureux. Ses succès ne se comptent plus, et les "Ailes Brisées" aujourd'hui à l'Arcade, est une de ses œuvres dont la réussite fut la plus complète. Pendant de longs soirs elle tint l'affiche d'un des grands théâtres parisiens, et depuis elle fut reprise dans plusieurs occasions.

C'est avec cette jolie pièce que la troupe des Comédiens de l'Arcade terminera la première série de ses représentations. Un arrêt de deux semaines pour les fêtes permettra à ces vaillants comédiens de se reposer un peu et de pouvoir après reprendre, avec plus d'ardeur, la seconde série de leurs spectacles dès samedi, le 3 janvier prochain.

La distribution des "Ailes Brisées" est fait très judicieusement. Nous y voyons en tête M. Marcel Journet, et MM. Pierre Dagenais, Marc Foréz, F. Dallaire, R. Garceau, E. Monnet et Mesdames Andrée Basillier, Jeanne Demons, Janine Sutto, Irène Capri, etc.

Une belle mise en scène et de beaux décors mettent en valeur cette comédie, une des plus belles du répertoire français.

L'Heure Dominicale

L'Heure Dominicale aux postes du secteur français de Radio-Canada, le dimanche, 14, à 5 heures 30 du soir, sera diffusée d'Ottawa. A la direction du chœur, le R. P. Jules Martel, O.M.I. de l'Université d'Ottawa. Accompagnateur, M. Paul Larose.

Les réunions

M. Henry Lefèvre, ingénieur agronome, sera le conférencier à la prochaine réunion de l'Alliance française, le mardi soir, 16 décembre à 8 heures 15 dans la grande salle du Ritz-Carlton. Il a intitulé sa conférence "Souvenirs d'Alsace".

Le dimanche 14 décembre, à 3 heures de l'après-midi, M. le Dr C.-N. Vallin, professeur à l'Université de Montréal, prononcera au Monument National, salle 11, sa dernière conférence sur l'hygiène. Sujet: Fin de l'étude sur les aliments végétaux. Régle à suivre pour bien digérer.

Au Art Gallery



"Ruelle à Casablanca", dessin du peintre belge Michotte, qui expose actuellement plusieurs tableaux et plusieurs dessins à l'encra de Chine, dans une des salles du Art Gallery, de la rue Sherbrooke.

L'horaire des spectacles

CINEMA DE PARIS	
"La Mort du Cygne"	12 h. 20, 2 h. 45, 5 h. 10, 7 h. 35, 9 h. 00.
ST-DENIS	
"Les Musiciens du Ciel"	12 h. 10, 2 h. 40, 5 h. 10, 7 h. 35, 9 h. 00.
"La Marmaine de Charley"	1 h. 45, 5 h. 15, 8 h. 45.
LOEW'S	
"Two-Faced Woman"	11 h. 20, 2 h. 40, 4 h. 35, 7 h. 10, 9 h. 50.
CAPITOL	
"Ladies in Retirement"	11 h. 20, 2 h. 40, 4 h. 35, 7 h. 10, 9 h. 50.
"The Stork Pays Off"	11 h. 20, 2 h. 40, 4 h. 35, 7 h. 10, 9 h. 50.
PRINCESS	
"Badlands of Dakota"	11 h. 20, 2 h. 40, 4 h. 35, 7 h. 10, 9 h. 50.
"Cracked Nuts"	11 h. 20, 2 h. 40, 4 h. 35, 7 h. 10, 9 h. 50.
PALACE	
"It Started With Eve"	11 h. 20, 2 h. 40, 4 h. 35, 7 h. 10, 9 h. 50.

Au Saint-Denis

Le film, "Les Musiciens du ciel", qui prend l'affiche aujourd'hui, au Saint-Denis, est une œuvre grandement humaine. Elle a pour auteur René Lefèvre, qui a fait l'adaptation de son roman à l'écran et qui tient le premier rôle du film.

Voilà un cas assez particulier pour lequel il soit signalé comme il le mérite. Le brillant artiste a su s'entourer de camarades de valeur et, en Michèle Morgan, il a trouvé l'artiste idéale pour incarner cette saltimbanque dont le cœur est dévoré d'amour mais qui se refuse à l'avouer. Elle emportera son secret dans la mort.

Le grand comédien Michel Simon tient également un rôle important dans ce film.

Le second film à l'affiche sera "La Marmaine de Charley", le plus fameux triomphe du comédien Lucien Baroux. La gracieuse Monique Roland lui donne la réplique au cours de cette comédie universellement célèbre et qu'on revoit toujours avec un plaisir nouveau.

"L'enfance du Christ"

La Cantoria, dirigée par M. Victor Brault, consacrera deux soirées, le mardi et jeudi de la semaine prochaine, à 8 heures, pour célébrer le Festival de Noël, alors que l'oratorio de Hector Berlioz, "L'enfance du Christ", sera présenté à la salle Tudor, avec un chœur de quarante voix, et les solistes: Gabrielle Parrot, Pierre Vidor, Arthur Messier, Albert Vian, Walter Schmolke, David Rochette et Paul de Meulles.

Une puissante lumière
Un projecteur géant, fabriqué au Canada, projette un faisceau de 800,000,000 de chandelles, ce qui équivaut à la puissance concentrée de toutes les lumières des rues dans la ville de Toronto.

Au Palace

On connaissait déjà les talents de Deanna Durbin comme chanteuse. Le film "It Started With Eve" donnera au cinéphile l'occasion de lier connaissance avec Deanna Durbin danseuse. Ce film est retenu à l'affiche du cinéma Palace, pour une deuxième semaine. Charles Laughton est le partenaire de Deanna Durbin dans cette brillante comédie.

Deanna Durbin doit, au cours de ce film, danser un Conga. Elle s'en est tirée très facilement après quelques répétitions. Charles Laughton a eu plus de peine, car ce n'est pas tout à fait "dans ses cordes".

"It Started With Eve" est l'histoire d'une jeune fille de vestiaire qui se voit introduite dans la maison d'un millionnaire à titre de fiancée du fils de ce dernier.

La distribution comprend aussi Margaret Tallichet, Guy Kibbee, Walter Catlett, et autres.

Au Capitol

Peu de vedettes féminines de l'écran acceptent de paraître dans un film avec un maquillage qui les vieillit. Ce n'est pas le cas de Ida Lupino. Dans le film "Ladies in Retirement", qui passe actuellement sur l'écran du cinéma Capitol, Ida Lupino a accepté de jouer un rôle qui, vers la fin, exige qu'elle soit maquillée pour paraître très âgée. Bette Davis est une autre exception dans ce domaine.

Ida Lupino possède un grand talent de sorte qu'elle compte uniquement sur son jeu pour captiver les cinéphiles et non pas sur sa beauté.

Dans "Ladies in Retirement", le partenaire de Ida Lupino est Louis Hayward. Ce film a été dirigé par Charles Vidor.

Walter Winchell, célèbre journaliste américain a dit: "Après que vous aurez vu ce film, votre démon intérieur s'enfuira de frayer".

A l'Impérial

A partir de lundi prochain, et pour quatre jours seulement, le principal film à l'affiche du cinéma Imperial, sera "The Little Foxes", avec Bette Davis. Le film "International Squadron", passera en second.

La distribution de "The Little Foxes" compte, en plus de Bette Davis, Herbert Marshall, Teresa Wright, Richard Carlson, Jessie Grayson, Patricia Collinge, Dan Duryea, Charles J. Brannan et Carl Benton.

Bette Davis joue le rôle de l'ingénieuse Regina Giddens qui n'hésite devant aucun moyen pour parvenir à la richesse. "International Squadron" a comme vedettes Ronald Reagan et Olympe Bradna. C'est un film d'aventure qui décrit les aventures de cette escadrille spéciale de la R.A.F., escadrille composée d'aviateurs venus de toutes les parties du monde.

l'horaire d'aujourd'hui à la radio

CBF	9.00-Pot-pouri 9.30-NOUVELLES 9.57-NOUVELLES 10.00-Maitres de la mu. 11.00-Rafic, in Rethm 11.20-Four Folk Dots 12.00-Programme mus. 12.15-NOUVELLES, BBC	12.00-Chansonnettes 12.45-NOUVELLES 1.00-Chansonnettes 1.15-The Troubadour 1.40-The Rhyth Rural 1.50-Club-horai 2.00-Mat. in Revolu 2.15-Mus. pour tous 2.45-Lettre d'Angleterre 3.00-Children Scrap... 3.19-Signal-horai 3.20-Topicalities 3.25-Mus. pour tous 3.45-Programme mus. 3.50-Mémoires 3.50-NOUVELLES 3.53-A communiquer 4.00-Intermède 6.00-Orch. Conoley 6.20-Orch. Dorsey 6.30-Programme civique 6.15-Chansonnettes 6.30-Le sport anj. 6.35-Intermède 6.45-Le pils du jour 6.45-NOUVELLES 6.50-Caserie 7.15-Petit-monde 7.40-Fest. Columbia 8.00-Le ski 8.05-Orch. Turner 8.25-NOUVELLES	8.50-Le questionnai 9.00-Concert 9.00-Hockey 9.30-Orch. Turner 11.00-NOUVELLES 11.15-Musique d'ar 11.30-NOUVELLES, BBC 12.00-Fin des émissi 7.15-Intermède 7.20-Concert 8.00-With the Troo 8.30-Square the Wall 8.35-Hockey 8.35-Orch. Turner 10.45-Commentaires 11.00-NOUVELLES 11.15-Causette 11.30-NOUVELLES, BN 12.00-Fin des émissi	
CBM	7.20-ouverture 7.30-NOUVELLES 8.00-NOUVELLES 8.10-Reflection 8.15-11.30-Musique sym 12.00-NOUVELLES, BBC 12.15-Message outre-mer 12.30-Canada 12.45-NOUVELLES	9.15-Orque 9.30-Orch. Deutsch 9.45-Orch. Ch. Bar 10.00-Sacré du jour 10.15-Mémoires 10.30-Le Club récréative 10.45-NOUVELLES 11.15-Club jeunesse 12.00-Le Club ensoleillé 12.15-Coffret musical 12.30-Mémoires à l'orgue 12.45-Mémoires choral 1.00-NOUVELLES	8.30-Festival de Colomb 9.00-Orch. Lombard 9.30-Vallée du saint 9.45-NOUVELLES 10.00-NOUVELLES sport. 11.10-Pianologie 11.15-Orque de danse 12.00-Olza Goble 12.15-James 12.30-Orch. de danse 1.00-Fin des émissi	
CKAC	7.00-Réveil de la... 7.20-NOUVELLES 7.25-Quart-d'heure... 7.40-NOUVELLES 7.55-NOUVELLES 8.00-Liki 8.05-Volontaires 8.30-NOUVELLES sportives 8.45-NOUVELLES musical 9.00-NOUVELLES	9.15-Orque 9.30-Orch. Deutsch 9.45-Orch. Ch. Bar 10.00-Sacré du jour 10.15-Mémoires 10.30-Le Club récréative 10.45-NOUVELLES 11.15-Club jeunesse 12.00-Le Club ensoleillé 12.15-Coffret musical 12.30-Mémoires à l'orgue 12.45-Mémoires choral 1.00-NOUVELLES	8.30-Festival de Colomb 9.00-Orch. Lombard 9.30-Vallée du saint 9.45-NOUVELLES 10.00-NOUVELLES sport. 11.10-Pianologie 11.15-Orque de danse 12.00-Olza Goble 12.15-James 12.30-Orch. de danse 1.00-Fin des émissi	
CFCF	7.45-Studio 7.50-Valses 8.00-NOUVELLES 8.15-Le ski 8.15-Musical clock 8.25-NOUVELLES 8.30-Orque Comp. the... 9.15-Orque 9.30-Jim Robertson	9.45-Homemakers Rev. 10.00-Broadcast Club 10.05-Your Fortune 10.45-Refresh Club 11.00-Musical Headlines 11.15-Cadets Quartet 11.20-Our Ladies Only 11.45-Orque 11.50-NOUVELLES 12.00-Melody Time 12.15-Orch. A cordes 12.30-Music Salon	12.45-Luncheon High. 1.00-NOUVELLES 1.05-The Troubadour 1.15-Baryton 1.30-Orch. Cugat 2.00-Melodic Mem. 2.40-NOUVELLES sport. 2.45-NOUVELLES 3.00-Opera Metrop. 3.05-Orch. Miller 3.15-Little of Hollyw. 3.25-What's Happ...	6.30-Orch. Pastor 6.45-Le ski 6.50-Musique 7.00-Orch. Spanier 7.25-C.P.C.F., ce soir 7.30-Jean Cavall 7.40-NOUVELLES sport. 7.50-Orch. Roth 8.25-Stories Behind... 9.00-Programme NBO 9.15-Little of Hollyw. 9.30-A announcer
CHLP	9.30-Orch. Raymond 9.45-Jean Clément 10.00-Orch. A. Weeks 10.15-Pour tous plaisir 10.45-Tarade malais 11.00-A.C.F. des Aveugles 11.15-Chansons franc. 12.00-Orch. Foster 12.30-Orque 12.35-Orque 12.45-Orque 1.00-Edwin Lemay	12.45-Chansonnettes 1.00-NOUVELLES 1.05-Le Club féminin 1.20-Orque prélie 1.45-Orque de salon 2.30-Orch. Howard 2.45-Clavier et Rose 2.50-Poèmes symph. 3.00-Orque 3.15-Edwin Lemay	4.30-Chansonnettes 4.45-Le dancin 5.20-C.H.L.P., ce soir 5.30-Radio-Special 5.45-Orque 6.00-Orque 6.15-NOUVELLES 6.30-Mus. sur demande 6.45-Radio-Annuaire 6.50-Orque 7.10-Chingie exotique 7.15-Orque 7.20-Orque 7.30-Orque 7.40-Orque 7.50-Orque 8.00-Orque 8.10-Orque 8.20-Orque 8.30-Orque 8.40-Orque 8.50-Orque 9.00-Orque 9.10-Orque 9.20-Orque 9.30-Orque 9.40-Orque 9.50-Orque 10.00-Orque 10.10-Orque 10.20-Orque 10.30-Orque 10.40-Orque 10.50-Orque 11.00-Orque 11.10-Orque 11.20-Orque 11.30-Orque 11.40-Orque 11.50-Orque 12.00-Orque 12.10-Orque 12.20-Orque 12.30-Orque 12.40-Orque 12.50-Orque 1.00-Orque 1.10-Orque 1.20-Orque 1.30-Orque 1.40-Orque 1.50-Orque 2.00-Orque 2.10-Orque 2.20-Orque 2.30-Orque 2.40-Orque 2.50-Orque 3.00-Orque 3.10-Orque 3.20-Orque 3.30-Orque 3.40-Orque 3.50-Orque 4.00-Orque 4.10-Orque 4.20-Orque 4.30-Orque 4.40-Orque 4.50-Orque 5.00-Orque 5.10-Orque 5.20-Orque 5.30-Orque 5.40-Orque 5.50-Orque 6.00-Orque 6.10-Orque 6.20-Orque 6.30-Orque 6.40-Orque 6.50-Orque 7.00-Orque 7.10-Orque 7.20-Orque 7.30-Orque 7.40-Orque 7.50-Orque 8.00-Orque 8.10-Orque 8.20-Orque 8.30-Orque 8.40-Orque 8.50-Orque 9.00-Orque 9.10-Orque 9.20-Orque 9.30-Orque 9.40-Orque 9.50-Orque 10.00-Orque 10.10-Orque 10.20-Orque 10.30-Orque 10.40-Orque 10.50-Orque 11.00-Orque 11.10-Orque 11.20-Orque 11.30-Orque 11.40-Orque 11.50-Orque 12.00-Orque 12.10-Orque 12.20-Orque 12.30-Orque 12.40-Orque 12.50-Orque 1.00-Orque 1.10-Orque 1.20-Orque 1.30-Orque 1.40-Orque 1.50-Orque 2.00-Orque 2.10-Orque 2.20-Orque 2.30-Orque 2.40-Orque 2.50-Orque 3.00-Orque 3.10-Orque 3.20-Orque 3.30-Orque 3.40-Orque 3.50-Orque 4.00-Orque 4.10-Orque 4.20-Orque 4.30-Orque 4.40-Orque 4.50-Orque 5.00-Orque 5.10-Orque 5.20-Orque 5.30-Orque 5.40-Orque 5.50-Orque 6.00-Orque 6.10-Orque 6.20-Orque 6.30-Orque 6.40-Orque 6.50-Orque 7.00-Orque 7.10-Orque 7.20-Orque 7.30-Orque 7.40-Orque 7.50-Orque 8.00-Orque 8.10-Orque 8.20-Orque 8.30-Orque 8.40-Orque 8.50-Orque 9.00-Orque 9.10-Orque 9.20-Orque 9.30-Orque 9.40-Orque 9.50-Orque 10.00-Orque 10.10-Orque 10.20-Orque 10.30-Orque 10.40-Orque 10.50-Orque 11.00-Orque 11.10-Orque 11.20-Orque 11.30-Orque 11.40-Orque 11.50-Orque 12.00-Orque 12.10-Orque 12.20-Orque 12.30-Orque 12.40-Orque 12.50-Orque 1.00-Orque 1.10-Orque 1.20-Orque 1.30-Orque 1.40-Orque 1.50-Orque 2.00-Orque 2.10-Orque 2.20-Orque 2.30-Orque 2.40-Orque 2.50-Orque 3.00-Orque 3.10-Orque 3.20-Orque 3.30-Orque 3.40-Orque 3.50-Orque 4.00-Orque 4.10-Orque 4.20-Orque 4.30-Orque 4.40-Orque 4.50-Orque 5.00-Orque 5.10-Orque 5.20-Orque 5.30-Orque 5.40-Orque 5.50-Orque 6.00-Orque 6.10-Orque 6.20-Orque 6.30-Orque 6.40-Orque 6.50-Orque 7.00-Orque 7.10-Orque 7.20-Orque 7.30-Orque 7.40-Orque 7.50-Orque 8.00-Orque 8.10-Orque 8.20-Orque 8.30-Orque 8.40-Orque 8.50-Orque 9.00-Orque 9.10-Orque 9.20-Orque 9.30-Orque 9.40-Orque 9.50-Orque 10.00-Orque 10.10-Orque 10.20-Orque 10.30-Orque 10.40-Orque 10.50-Orque 11.00-Orque 11.10-Orque 11.20-Orque 11.30-Orque 11.40-Orque 11.50-Orque 12.00-Orque 12.10-Orque 12.20-Orque 12.30-Orque 12.40-Orque 12.50-Orque 1.00-Orque 1.10-Orque 1.20-Orque 1.30-Orque 1.40-Orque 1.50-Orque 2.00-Orque 2.10-Orque 2.20-Orque 2.30-Orque 2.40-Orque 2.50-Orque 3.00-Orque 3.10-Orque 3.20-Orque 3.30-Orque 3.40-Orque 3.50-Orque 4.00-Orque 4.10-Orque 4.20-Orque 4.30-Orque 4.40-Orque 4.50-Orque 5.00-Orque 5.10-Orque 5.20-Orque 5.30-Orque 5.40-Orque 5.50-Orque 6.00-Orque 6.10-Orque 6.20-Orque 6.30-Orque 6.40-Orque 6.50-Orque 7.00-Orque 7.10-Orque 7.20-Orque 7.30-Orque 7.40-Orque 7.50-Orque 8.00-Orque 8.10-Orque 8.20-Orque 8.30-Orque 8.40-Orque 8.50-Orque 9.00-Orque 9.10-Orque 9.20-Orque 9.30-Orque 9.40-Orque 9.50-Orque 10.00-Orque 10.10-Orque 10.20-Orque 10.30-Orque 10.40-Orque 10.50-Orque 11.00-Orque 11.10-Orque 11.20-Orque 11.30-Orque 11.40-Orque 11.50-Orque 12.00-Orque 12.10-Orque 12.20-Orque 12.30-Orque 12.40-Orque 12.50-Orque 1.00-Orque 1.10-Orque 1.20-Orque 1.30-Orque 1.40-Orque 1.50-Orque 2.00-Orque 2.10-Orque 2.20-Orque 2.30-Orque 2.40-Orque 2.50-Orque 3.00-Orque 3.10-Orque 3.20-Orque 3.30-Orque 3.40-Orque 3.50-Orque 4.00-Orque 4.10-Orque 4.20-Orque 4.30-Orque 4.40-Orque 4.50-Orque 5.00-Orque 5.10-Orque 5.20-Orque 5.30-Orque 5.40-Orque 5.50-Orque 6.00-Orque 6.10-Orque 6.20-Orque 6.30-Orque 6.40-Orque 6.50-Orque 7.00-Orque 7.10-Orque 7.20-Orque 7.30-Orque 7.40-Orque 7.50-Orque 8.00-Orque 8.10-Orque 8.20-Orque 8.30-Orque 8.40-Orque 8.50-Orque 9.00-Orque 9.10-Orque 9.20-Orque 9.30-Orque 9.40-Orque 9.50-Orque 10.00-Orque 10.10-Orque 10.20-Orque 10.30-Orque 10.40-Orque 10.50-Orque 11.00-Orque 11.10-Orque 11.20-Orque 11.30-Orque 11.40-Orque 11.50-Orque 12.00-Orque 12.10-Orque 12.20-Orque 12.30-Orque 12.40-Orque 12.50-Orque 1.00-Orque 1.10-Orque 1.20-Orque 1.30-Orque 1.40-Orque 1.50-Orque 2.00-Orque 2.10-Orque 2.20-Orque 2.30-Orque 2.40-Orque 2.50-Orque 3.00-Orque 3.10-Orque 3.20-Orque 3.30-Orque 3.40-Orque 3.50-Orque 4.00-Orque 4.10-Orque 4.20-Orque 4.30-Orque 4.40-Orque 4.50-Orque 5.00-Orque 5.10-Orque 5.20-Orque 5.30-Orque 5.40-Orque 5.50-Orque 6.00-Orque 6.10-Orque 6.20-Orque 6.30-Orque 6.40-Orque 6.50-Orque 7.00-Orque 7.10-Orque 7.20-Orque 7.30-Orque 7.40-Orque 7.50-Orque 8.00-Orque 8.10-Orque 8.20-Orque 8.30-Orque 8.40-Orque 8.50-Orque 9.00-Orque 9.10-Orque 9.20-Orque 9.30-Orque 9.40-Orque 9.50-Orque 10.00-Orque 10.10-Orque 10.20-Orque 10.30-Orque 10.40-Orque 10.50-Orque 11.00-Orque 11.10-Orque 11.20-Orque 11.30-Orque 11.40-Orque 11.50-Orque 12.00-Orque 12.10-Orque 12.20-Orque 12.30-Orque 12.40-Orque 12.50-Orque 1.00-Orque 1.10-Orque 1.20-Orque 1.30-Orque 1.40-Orque 1.50-Orque 2.00-Orque 2.10-Orque 2.20-Orque 2.30-Orque 2.40-Orque 2.50-Orque 3.00-Orque 3.10-Orque 3.20-Orque 3.30-Orque 3.40-Orque 3.50-Orque 4.00-Orque 4.10-Orque 4.20-Orque 4.30-Orque 4.40-Orque 4.50-Orque 5.00-Orque 5.10-Orque 5.20-Orque 5.30-Orque 5.40-Orque 5.50-Orque 6.00-Orque 6.10-Orque 6.20-Orque 6.30-Orque 6.40-Orque 6.50-Orque 7.00-Orque 7.10-Orque 7.20-Orque 7.30-Orque 7.40-Orque 7.50-Orque 8.00-Orque 8.10-Orque 8.20-Orque 8.30-Orque 8.40-Orque 8.50-Orque 9.00-Orque 9.10-Orque 9.20-Orque 9.30-Orque 9.40-Orque 9.50-Orque 10.00-Orque 10.10-Orque 10.20-Orque 10.30-Orque 10.40-Orque 10.50-Orque 11.00-Orque 11.10-Orque 11.20-Orque 11.30-Orque 11.40-Orque 11.50-Orque 12.00-Orque 12.10-Orque 12.20-Orque 12.30-Orque 12.40-Orque 12.50-Orque 1.00-Orque 1.10-Orque 1.20-Orque 1.30-Orque 1.40-Orque 1.50-Orque 2.00-Orque 2.10-Orque 2.20-Orque 2.30-Orque 2.40-Orque 2.50-Orque 3.00-Orque 3.10-Orque 3.20-Orque 3.30-Orque 3.40-Orque 3.50-Orque 4.00-Orque 4.10-Orque 4.20-Orque 4.30-Orque 4.40-Orque 4.50-Orque 5.00-Orque 5.10-Orque 5.20-Orque 5.30-Orque 5.40-Orque 5.50-Orque 6.00-Orque 6.10-Orque 6.20-Orque 6.30-Orque 6.40-Orque 6.50-Orque 7.00-Orque 7.10-Orque 7.20-Orque 7.30-Orque 7.40-Orque 7.50-Orque 8.00-Orque 8.10-Orque 8.20-Orque 8.30-Orque 8.40-Orque 8.50-Orque 9.00-Orque 9.10-Orque 9.20-Orque 9.30-Orque 9.40-Orque 9.50-Orque 10.00-Orque 10.10-Orque 10.20-Orque 10.30-Orque 10.40-Orque 10.50-Orque 11.00-Orque 11.10-Orque 11.20-Orque 11.30-Orque 11.40-Orque 11.50-Orque 12.00-Orque 12.10-Orque 12.20-Orque 12.30-Orque 12.40-Orque 12.50-Orque 1.00-Orque 1.10-Orque 1.20-Orque 1.30-Orque 1.40-Orque 1.50-Orque 2.00-Orque 2.10-Orque 2.20-Orque 2.30-Orque 2.40-Orque 2.50-Orque 3.00-Orque 3.10-Orque 3.20-Orque 3.30-Orque 3.40-Orque 3.50-Orque 4.00-Orque 4.10-Orque 4.20-Orque 4.30-Orque 4.40-Orque 4.50-Orque 5.00-Orque 5.10-Orque 5.20-Orque 5.30-Orque 5.40-Orque 5.50-Orque 6.00-Orque 6.10-Orque 6.20-Orque 6.30-Orque 6.40-Orque 6.50-Orque 7.00-Orque 7.10-Orque 7.20-Orque 7.30-Orque 7.40-Orque 7.50-Orque 8.00-Orque 8.10-Orque 8.20-Orque 8.30-Orque 8.40-Orque 8.50-Orque 9.00-Orque 9.10-Orque 9.20-Orque 9.30-Orque 9.40-Orque 9.50-Orque 10.00-Orque 10.10-Orque 10.20-Orque 10.30-Orque 10.40-Orque 10.50-Orque 11.00-Orque 11.10-Orque 11.20-Orque 11.30-Orque 11.40-Orque 11.50-Orque 12.00-Orque 12.10-Orque 12.20-Orque 12.30-Orque 12.40-Orque 12.50-Orque 1.00-Orque 1.10-Orque 1.20-Orque 1.30-Orque 1.40-Orque 1.50-Orque 2.00-Orque 2.10-Orque 2.20-Orque 2.30-Orque 2.40-Orque 2.50-Orque 3.00-Orque 3.10-Orque 3.20-Orque 3.30-Orque 3.40-Orque 3.50-Orque 4.00-Orque 4.10-Orque 4.20-Orque 4.30-Orque 4.40-Orque 4.50-Orque 5.00-Orque 5.10-Orque 5.20-Orque 5.30-Orque 5.40-Orque 5.50-Orque 6.00-Orque 6.10-Orque 6.20-Orque 6.30-Orque 6.40-Orque 6.50-Orque 7.00-Orque 7.10-Orque 7.20-Orque 7.30-Orque 7.40-Orque 7.50-Orque 8.00-Orque 8.10-Orque 8.20-Orque 8.30-Orque 8.40-Orque 8.50-Orque 9.00-Orque 9.10-Orque 9.20-Orque 9.30-Orque 9.40-Orque 9.50-Orque 10.00-Orque 10.10-Orque 10.20-Orque 10.30-Orque 10.40-Orque 10.50-Orque 11.00-Orque 11.10-Orque 11.20-Orque 11.30-Orque 11.40-Orque 11.50-Orque 12.00-Orque 12.10-Orque 12.20-Orque 12.30-Orque 12.40-Orque 12.50-Orque 1.00-Orque 1.10-Orque 1.20-Orque 1.30-Orque 1.40-Orque 1.50-Orque 2.00-Orque 2.10-Orque 2.20-Orque 2.30-Orque 2.40-Orque 2.50-Orque 3.00-Orque 3.10-Orque 3.20-Orque 3.30-Orque 3.40-Orque 3.50-Orque 4.00-Orque 4.10-Orque 4.20-Orque 4.30-Orque 4.40-Orque 4.50-Orque 5.00-Orque 5.10-Orque 5.20-Orque 5.30-Orque 5.40-Orque 5.50-Orque 6.00-Orque 6.10-Orque 6.20-Orque 6.30-Orque 6.40-Orque 6.50-Orque 7.00-Orque 7.10-Orque 7.20-Orque 7.30-Orque 7.40-Orque 7.50-Orque 8.00-Orque 8.10-Orque 8.20-Orque 8.30-Orque 8.40-Orque 8.50-Orque 9.00-Orque 9.10-Orque 9.20-Orque 9.30-Orque 9.40-Orque 9.50-Orque 10.00-Orque 10.10-Orque 10.20-Orque 10.30-Orque 10.40-Orque 10.50-Orque 11.00-Orque 11.10-Orque 11.20-Orque 11.30-Orque 11.40-Orque 11.50-Orque 12.00-Orque 12.10-Orque 12.20-Orque 12.30-Orque 12.40-Orque 12.50-Orque 1.00-Orque 1.10-Orque 1.20-Orque 1.30-Orque 1.40-Orque 1.50-Orque 2.00-Orque 2.10-Orque 2.20-Orque 2.30-Orque 2.40-Orque 2.50-Orque 3.00-Orque 3.10-Orque 3.20-Orque 3.30-Orque 3.40-Orque 3.50-Orque 4.00-Orque 4.10-Orque 4.20-Orque 4.30-Orque 4.40-Orque 4.50-Orque 5.00-Orque 5.10-Orque 5.20-Orque 5.30-Orque 5.40-Orque 5.50-Orque 6.00-Orque 6.10-Orque 6.20-Orque 6.30-Orque 6.40-Orque 6.50-Orque 7.00-Orque 7.10-Orque 7.20-Orque 7.30-Orque 7.40-Orque 7.50-Orque 8.00-Orque 8.10-Orque 8.20-Orque 8.30-Orque 8.40-Orque 8.50-Orque 9.00-Orque 9.10-Orque 9.20-Orque 9.30-Orque 9.40-Orque 9.50-Orque 10.00-Orque 10.10-Orque 10.20-Orque 10.30-Orque 10.40-Orque 10.50-Orque 11.00-Orque 11.10-Orque 11.20-Orque 11.30-Orque 11.40-Orque 11.50-Orque 12.00-Orque 12.10-Orque 12.20-Orque 12.30-Orque 12.40-Orque 12.50-Orque 1.00-Orque 1.10-Orque 1.20-Orque 1.30-Orque 1.40-Orque 1.50-Orque 2.00-Orque 2.10-Orque 2.20-Orque 2.30-Orque 2.40-Orque 2.50-Orque 3.00-Orque 3.10-Orque 3.20-Orque 3.30-Orque 3.40-Orque 3.50-Orque 4.00-Orque 4.10-Orque 4.20-Orque 4.30-Orque 4.40-Orque 4.50-Orque 5.00-Orque 5.10-Orque 5.20-Orque 5.30-Orque 5.40-Orque 5.50-Orque 6.00-Orque 6.10-Orque 6.20-Orque 6.30-Orque 6.40-Orque 6.50-Orque 7.00-Orque 7.10-Orque 7.20-Orque 7.30-Orque 7.40-Orque 7.50-Orque 8.00-Orque 8.10-Orque 8.20-Orque 8.30-Orque 8.40-Orque 8.50-Orque 9.00-Orque 9.10-Orque 9.20-Orque 9.30-Orque 9.40-Orque 9.50-Orque 10.00-Orque 10.10-Orque 10.20-Orque 10.30-Orque 10.40-Orque 10.50-Orque 11.00-Orque 11.10-Orque 11.20-Orque 11.30-Orque 11.40-Orque 11.50-Orque 12.00-Orque 12.10-Orque 12.20-Orque 12.30-Orque 12.40-Orque 12.50-Orque 1.00-Orque 1.10-Orque 1.20-Orque 1.30-Orque 1.40-Orque 1.50-Orque 2.00-Orque 2.10-Orque 2.20-Orque 2.30-Orque 2.40-Orque 2.50-Orque 3.00-Orque 3.10-Orque 3.20-Orque 3.30-Orque 3.40-Orque 3.50-Orque 4.00-Orque 4.10-Orque 4.20-Orque 4.30-Orque 4.40-Orque 4.50-Orque 5.00-Orque 5.10-Orque 5.20-Orque 5.30-Orque 5.40-Orque 5.50-Orque 6.00-Orque 6.10-Orque 6.20-Orque 6.30-Orque 6.40-Orque 6.50-Orque 7.00-Orque 7.10-Orque 7.20-Orque 7.30-Orque 7.40-Orque 7.50-Orque 8.00-Orque 8.10-Orque 8.20-Orque 8.30-Orque 8.40-Orque 8.50-Orque 9.00-Orque 9.10-Orque 9.20-Orque 9.30-Orque 9.40-Orque 9.50-Orque 10.00-Orque 10.10-Orque 10.20-Orque 10.30-Orque 10.40-Orque 10.50-Orque 11.00-Orque 11.10-Orque 11.20-Orque 11.30-Orque 11.40-Orque 11.50-Orque 12.00-Orque 12.10-Orque 12.20-Orque 12.30-Orque 12.40-Orque 12.50-Orque 1.00-Orque 1.10-Orque 1.20-Orque 1.30-Orque 1.40-Orque 1.50-Orque 2.00-Orque 2.10-Orque 2.20-Orque 2.30-Orque 2.40-Orque 2.50-Orque 3.00-Orque 3.10-Orque 3.20-Orque 3.30-Orque 3.40-Orque 3.50-Orque 4.00-Orque 4.10-Orque 4.20-Orque 4.30-Orque 4.40-Orque 4.50-Orque 5.00-Orque 5.10-Orque 5.20-Orque 5.30-Orque 5.40-Orque 5.50-Orque 6.00-Orque 6.10-Orque 6.20-Orque 6.30-Orque 6.40-Orque 6.50-Orque 7.00-Orque 7.10-Orque 7.20-	

CHRONIQUE JUDICIAIRE

Le juge Barclay remplace l'hon. juge Rives-Hall

Changement effectué avec le consentement des parties pour juger quatre affaires

La prochaine audience de la cour d'appel a été fixée au 14 janvier 1942. A cette date, ce haut tribunal rendra des jugements dans la balance des affaires entendues en octobre et en novembre. La session proprement dite commencera le lendemain, le 15.

Les affaires de la session de septembre ont presque toutes été réglées, à l'exception de cinq appels plaqués par les avocats des parties intéressées. Il a été impossible de rendre jugement dans ces affaires à cause de la maladie de l'honorable juge Hall, qui est toujours à l'hôpital souffrant de blessures qu'il a subies dans l'accident de chemin de fer de Massillon. Le juge Hall se rendait à Québec avec ses collègues, les juges Barclay et Saint-Jacques, lorsque l'accident se produisit. Ces deux derniers avaient été blessés, mais ils sont rétablis et ils poursuivent l'exercice de leurs fonctions.

A la session de septembre, le délibéré a été abandonné dans celle de la compagnie Shawinigan Power et la lapresse, district judiciaire de St-François. Cet appel sera inscrit de nouveau sur le rôle de janvier pour nouvelle argumentation.

On a décidé de laisser les quatre autres causes telles qu'elles, avec le consentement des avocats au dossier, et l'honorable juge Barclay a été substitué à son collègue l'honorable juge Hall; après avoir étudié les factums soumis, il décidera du tout avec ses quatre autres collègues. Ces appels suivent: Lafontaine et Leclerc (district de Saint-Hyacinthe); Caron et Bourque (district de Hull); Massey Harris et Vincent (district de Saint-Hyacinthe); et Fortier et Brault (district de Saint-François).

Avis Légaux

DEMANDE A LA LEGISLATURE

Avis est par le présent donné, conformément aux règlements des Bills Privés, que Gaston P. St-Maurice, Examinateur et Technicien du Bureau des Examinateurs, des mécaniciens en tuyauterie, district de Montréal, Province de Québec, s'adressera à la législature de la Province de Québec, à sa prochaine session, par laquelle il demandera qu'il soit permis de passer l'examen à l'admission à la pratique et de devenir membre de la Corporation des Ingénieurs Professionnels, sans être tenu à la candidature préliminaire de cinq ans prescrite par la loi des ingénieurs civils.

Daté à Montréal, 27 novembre 1941.

GASTON P. ST-MAURICE.

Avis aux créanciers de la première assemblée sur session

Avis est par le présent donné que l'AVIS, ARBOUR, mécanicien, demeurant au No 4259 rue Boyer, Montréal, qui a fait cession de ses biens le 10 décembre 1941, a été déclaré en faillite le 10 décembre 1941 et que la première assemblée des créanciers aura lieu le 10 décembre 1941, à 10 heures de l'après-midi, à la Chambre de Justice, Montréal.

Pour avoir le droit de voter à ladite assemblée, il faut que les preuves des réclamations et les procurations de cinq ans prescrites par la loi des ingénieurs civils.

Daté à Montréal, 10 décembre 1941.

J.-O. BONNIER, Gardien.

PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE

112, rue Saint-Jacques, HARBOR 6663.

LA CITE D'OUTREMONT, corps politique et incorporé, dûment incorporé, ayant son bureau chef et principal place d'affaires dans la cité de Toronto, province d'Ontario.

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois.

Montréal, 9 décembre 1941.

T. DEPATTE, Député-protonotaire.

Cartes PROFESSIONNELLES

AVOCATS

Geoffrion & Prud'homme
AVOCATS ET PROCUREURS
Aimé Geoffrion, c.r.
J. Alex. Prud'homme, c.r.
C. Antoine Geoffrion, L.L.B.
Paul-S. Major, L.L.B.
112, rue Saint-Jacques
Tél. HARBOR 8177 — MONTREAL
Adresse télégraphique: Geoffrion

Téléphone: HARBOR 6123

BRAIS & CAMPBELL

AVOCATS ET PROCUREURS
Hon. P. PHILIPPE BRAIS, C.L., C.R.
A. J. CAMPBELL
L. P. de GRANDPRE
Edifice Banque Royale
360 ouest, rue St-Jacques
MONTREAL

JACQUES PATENAUE

AVOCAT
132 est, rue Notre-Dame — L.A. 9653
Suite 13

AVIS LEGAL

AVIS DE DEMANDE DE DIVORCE
Avis est par le présent donné que DAME MARGARET LIVINGSTONE TURNBULL de la Cité de Montréal, province de Québec, présente une requête au Parlement du Canada à la présente ou à la prochaine session pour obtenir le divorce de son mari, HERBERT WOODWARD, commis, domicilié et résidant dans la Cité de Montréal, province de Québec, pour cause d'adultère.

Daté à Montréal, province de Québec, ce 10 jour de décembre 1941.

NOLAN & McDONALD, Solliciteurs de la requérante.

Cour Supérieure

Division de Pratique
le 12 décembre 1941

Président: l'honorable juge Surveur
Les jugements suivants furent rendus:
P. Grunau, requérant; jugement rectifiant les registres de l'état civil.
A. Schacter et autre contre S. Weizer; jugement donnant acte de déclaration de désistement.
Lucien Malville contre Léopold Galarneau; jugement donnant acte au demandeur de son dépôt en Cour, etc.

Shy Tafier contre Paul Pinel; jugement donnant au demandeur de son offre de \$12,500, etc.

Joncas (vite) contre D.-C.-L. Brault; jugement pour \$193,75 avec int. et dépens.

Commercial Acceptance Corporation Ltd contre Lorenzo Aublin; jugement rectifiant inscription en droit du défendeur, avec dépens. Dame A.-J. Dupuis contre L. Caron; jugement pour \$354,37 avec int. et dépens.

City House Furniture contre M. Desrochers; jugement pour \$28 avec int. et dépens.

A. Drouin contre G. Emond; jugement pour \$139,15 avec int. et dépens.

Hamelin & Frères (tée) contre J.-E. Gaudin; jugement pour \$141,64 avec int. et dépens.

L. W. Anderson Limited contre dame L.-A. Hamelin; jugement pour \$141,64 avec int. et dépens.

Dame F. Katz contre L. Greenfield; jugement pour \$215,24 avec int. et dépens.

B. Fiedler contre L. S. Hamilton; jugement pour \$113 avec int. et dépens.

Labelle & Cie (tée) contre C. Houle; jugement pour \$210 avec int. et dépens.

H. Pelletier contre A. Hamelin; jugement pour \$639 avec int. et dépens.

United Importers & Jobbing contre M. Lamont; jugement pour \$164,64 avec int. et dépens.

Dame E. Patry contre L. Allan; jugement autorisant à ester en justice.

M. Potnick, requérant; jugement rectifiant les registres de l'état civil.

B. Daidelick, requérant; jugement rectifiant les registres de l'état civil.

H. Simovitch, requérant; jugement rectifiant les registres de l'état civil.

L. Lazarus, requérant; jugement rectifiant les registres de l'état civil.

Samuel Arrich, requérant; jugement rectifiant les registres de l'état civil.

Wm Douglas contre C. E. Swift; jugement ordonnant examen médical avant défense.

Wm Douglas contre C. E. Swift; jugement ordonnant examen avant défense.

D. Davis, requérant; jugement rectifiant les registres de l'état civil.

Dame V. Doré contre E. C. Martin et dame R. Lusignan; jugement autorisant examen de l'opposant.

H. Thériault, requérant; jugement rectifiant les registres de l'état civil.

Charles Desjardins & Cie (tée) contre R. Woodard; jugement autorisant à assigner tel mois incertain.

F. Rose contre G. Duplessis; jugement autorisant examen avant défense.

R. Potnick contre R. Daidelick; jugement ordonnant examen avant défense.

M. Kanakaris contre J.-A. Leonard et General Motors Acceptance Corp; tierce-opposition acceptée.

Dame E. Trenhouse contre S. Shapiro; jugement autorisant à ester en justice.

Le juge Desmarais et la bonne foi des permissionnaires

Ce tribunal se montre clément pour trois restaurateurs. Alcool sans repas

Trois permissionnaires de la Régie des alcools, Georges Gavares, 690 ouest, rue Saint-Catherine; C. S. Pranno, 1224, rue Stanley; et Louis E. Detter, accusés d'avoir d'après la loi "vendu des liqueurs alcooliques que leur permis autorise à vendre, mais d'une autre manière que le permis l'autorise", ont été déclarés coupables, hier, par le juge Jules Desmarais.

Ce tribunal a cependant déclaré, dans un jugement oral, que les inculpés avaient été de bonne foi, et il se contenta d'imposer à chacun une amende de \$10 et le paiement des frais, alors que d'habitude les tribunaux de correctionnelle imposent une amende de \$50 pour ce délit. Le juge a dit qu'il accordait le bénéfice du doute aux inculpés, venus devant lui pour faire décider de la question de savoir ce qui constitue un repas.

Le juge a basé son jugement sur deux décrets rendus récemment à Québec. Dans le premier, le juge Thomas Tremblay déclare Henry Tom coupable d'avoir servi des liqueurs sans repas et impose une amende de \$50. Le prévenu avait servi de la crème glacée et un sandwich à des clients du Café de Paris, qui avaient acheté des bouteilles de bière.

Dans le second cas, le juge Laetere Roy avait condamné un d. Shliakos à la même amende de \$50 et aux frais ou, à défaut, à une peine de prison de 30 jours.

Le juge Desmarais et la bonne foi des permissionnaires

Ce tribunal se montre clément pour trois restaurateurs. Alcool sans repas

Trois permissionnaires de la Régie des alcools, Georges Gavares, 690 ouest, rue Saint-Catherine; C. S. Pranno, 1224, rue Stanley; et Louis E. Detter, accusés d'avoir d'après la loi "vendu des liqueurs alcooliques que leur permis autorise à vendre, mais d'une autre manière que le permis l'autorise", ont été déclarés coupables, hier, par le juge Jules Desmarais.

Ce tribunal a cependant déclaré, dans un jugement oral, que les inculpés avaient été de bonne foi, et il se contenta d'imposer à chacun une amende de \$10 et le paiement des frais, alors que d'habitude les tribunaux de correctionnelle imposent une amende de \$50 pour ce délit. Le juge a dit qu'il accordait le bénéfice du doute aux inculpés, venus devant lui pour faire décider de la question de savoir ce qui constitue un repas.

Le juge a basé son jugement sur deux décrets rendus récemment à Québec. Dans le premier, le juge Thomas Tremblay déclare Henry Tom coupable d'avoir servi des liqueurs sans repas et impose une amende de \$50. Le prévenu avait servi de la crème glacée et un sandwich à des clients du Café de Paris, qui avaient acheté des bouteilles de bière.

Dans le second cas, le juge Laetere Roy avait condamné un d. Shliakos à la même amende de \$50 et aux frais ou, à défaut, à une peine de prison de 30 jours.

Le juge Desmarais décida que cette délicate question de repas servait beaucoup de la bonne foi du restaurateur et du consommateur. Dans le cas de l'inculpé Gavares, la preuve a démontré que sur son menu les olives et le céleri se vendaient 40 cents. Les liqueurs sont l'accessoire du repas, et un restaurateur qui donnerait un simple bœuf au thon avec un verre de scotch serait de mauvaise foi.

Les droits du détenteur d'un permis de restaurant, continue le tribunal, sont clairement définis dans le paragraphe "C" de l'article 5 de la loi des liqueurs, 5 Geo. VI, chapitre 24, qui se lit comme suit: "Toute personne ayant charge d'une auberge ou d'un restaurant peut, pendant le repas que prend un voyageur, lui vendre des vins et des bières (sauf les bières en fût), que lui et ses convives doivent consommer sur place, pendant leur repas, pourvu que la Commission ait octroyé un permis à cet effet à la dite personne, sur paiement des droits prescrits."

Me John Ahern, C.R., avocat de Gavares, s'était entendu avec Me Auguste Mathieu pour que la preuve serve dans les trois procès. Les notes de Me Ahern sont des plus intéressantes, et nous y puissions pour étudier avec les auteurs, entre autres Jacques Rousseau, la définition du mot repas:

"Dans Hatfield, Darmesteter et Thomas, dictionnaire général de la langue française, 8^e édition, Paris, 1925 on lit au mot collation:

"Dans les anciens monastères, conférence du soir, après laquelle on prenait quelque nourriture."

Par analogie: repas léger qui, chez les catholiques, remplace le souper les jours de jeûne.

"Dans la troisième édition du dictionnaire universel de la langue française, par Bescherelle, 1^{er} (1802-1884) on voit:

"Repas: Nourriture que l'on prend à certaines heures réglées. Goûter: Petit repas qu'on fait entre le déjeuner et le dîner. Déjeuner: Repas que l'on fait le matin, ou les mets qui composent ce repas."

Dîner: Le principal repas de la journée. — Les Romains le faisaient vers le soir, au moyen-âge on dinait à midi; l'usage l'a fixé ensuite de 4 heures à 6 heures, et de nos jours vers 6 heures ou plus tard.

Souper: Le repas ordinaire du soir.

"Littré (1801-1881) dans son dictionnaire de la langue française, Paris 1877, après avoir expliqué les repas qualifie le goûter de léger repas, que l'on fait entre le dîner et le souper et donne comme exemple Jean Jacques Rousseau, (Emile, II): "Des jouets, des bonbons, son goûter". Puis on lit, dans Marmontel (Mémoires I): "C'est près de la qu'est située cette petite métairie de Saint-Thomas, où je lisais Virgile à l'ombre des arbres fleuris qui entouraient vos ruches d'abeilles, et où je faisais de leur miel des gâteaux si délicieux."

Legendre devra subir un procès

Le juge C.-E. Guérin décide de citer l'inculpé à l'examen volontaire

René Legendre, 28 ans, de Saint-Hyacinthe, accusé d'adultère involontaire à la suite de la mort de M. J.-René Labelle, 38 ans, fils de feu le brigadier-général A.-H. Labelle, tué dans un accident d'automobile sur la route de Saint-Hubert, le matin du 31 octobre dernier, a été cité à l'examen volontaire, hier, par le juge C.-E. Guérin. Le prévenu devra comparaître à cet examen le 19 décembre.

A l'enquête judiciaire, le ministère public était représenté par Me Jean Tellier, C.R., et Me T.-A. Fontaine, C.R., député de Saint-Hyacinthe-Bagot, occupant pour la défense. La preuve avait révélé que la voiture de Legendre se trouvait en travers sur la route, toutes lumières éteintes, et que la violence du choc l'avait fait glisser sur une distance de 450 pieds. La mort de la victime a été instantanée.

La réglementation des ventes à tempérament

Le président du Conseil des Métiers, M. Raoul Trépanier, suggère aux autorités de modifier les règlements pour aider les ouvriers. Les règlements seraient trop sévères

Les nouveaux règlements de ventes à paiements différés ont été imposés dans le but de contrôler le crédit et par le fait même éviter les dangers de l'inflation. Mais, même en considérant que l'inflation sera nuisible aux ouvriers autant qu'à d'autres classes de la société, nous avons l'impression que ces règlements sont trop sévères et qu'ils imposent de trop grands sacrifices à l'ouvrier dont les moyens n'ont pas été pesés avant la mise en vigueur de la loi.

"C'est ce que dit M. Raoul Trépanier, président du Conseil des métiers et du travail de Montréal, dans une déclaration remise aux journaux. Il ajoute que si les termes de crédit sont restreints à ceux qui peuvent payer le tiers comptant, ce premier paiement empêchera désormais des milliers d'ouvriers, recevant un modeste salaire, d'acheter des choses nécessaires qu'ils ne peuvent se procurer d'une autre façon.

"Ce n'est pas une réponse au problème que de dire: "Que l'ouvrier épargne jusqu'à ce qu'il soit en état d'acheter comptant ou de payer au moins le tiers comptant". Il y a très peu d'ouvriers, dit-il, qui peuvent conserver quelques dollars par semaine, sur le budget familial; et ceux qui réussissent à le faire s'en servent souvent pour payer le loyer et le médecin. S'il n'est plus permis à l'ouvrier d'utiliser ses économies pour se procurer quelque objet et le payer tout en en bénéficiant, nous croyons que ce peu d'argent ne sera pas déposé à la banque. Au contraire, il sera dépensé pour des futilités.

"L'on trouve nuisible, continue le président des unions internationales, pour la jeunesse de retarder le mariage d'année en année. Mais si elle agit ainsi, n'est-ce pas pour amasser des économies suffisantes. Les dépenses causées par les nouvelles responsabilités et les infortunes imprévues sont nombreuses. Petites revenus et nombreuse famille: telle est malheureusement la règle générale et non l'exception."

M. Trépanier dit que les statistiques démontrent que cinq hommes seulement sur cent possèdent plus de l'âge de cinquante ans qu'à l'âge de vingt ans. Dans le passé, un jeune homme qui projetait de se marier pouvait trouver un logement de trois ou quatre pièces pour quelques centaines de dollars qu'il payait sans obérer son budget. Il pouvait ainsi

Le second délit de L. Hurtubise

Chiropaticien accusé de pratique illégale de la médecine

Le juge Jules Desmarais, qui décidait, ces jours derniers, de déléguer dans le cas de Laurent Hurtubise, 4553, rue Saint-Denis, chiropaticien accusé de pratique illégale de la médecine, pour décider s'il devait déclarer ce faux médecin coupable d'un second délit, a rendu jugement hier, et a trouvé, comme de fait, Hurtubise coupable d'un deuxième délit.

Me Aristide Brossard, avocat du Collège des Médecins, demanda aussitôt l'amende usuelle dans ce cas et le tribunal imposa à l'inculpé une amende de \$100 et le paiement des frais ou, à défaut, une peine de prison de 60 jours. La plainte avait été déposée par le docteur Eugène Prud'homme, registraire du Collège, et l'enquête avait été préparée par l'agence Léon Daignon.

Semences sous de fausses couleurs

Grainetier condamné à cinq amendes de \$5 chacune

C'est la première fois depuis bien longtemps que le ministère fédéral de l'agriculture poursuit un grainetier parce qu'il vend des produits de qualité inférieure. Hier, devant le juge Maurice Tétréau, William Cooper, 4039, Grand-Boulevard, propriétaire de la Cooper's Nursery, 848 ouest, rue Saint-Jacques, s'avouait coupable à cinq accusations, et le tribunal, à la demande de Me Maurice-H. Fortier, C.R., avocat de la poursuite, imposait dans chaque cas une amende de \$5 et le paiement des frais ou, à défaut, une peine de prison de huit jours.

La première accusation reproche au prévenu d'avoir "vendu des graines de jardin, à savoir des graines de carotte, alors que le pourcentage de faculté germinative était inférieur au pourcentage minimum prescrit par la loi des Semences (article 6, 1^{er} Geo. VI, Chapitre 40, 1937).

Cooper avait de plus vendu des graines de semence sans imprimer sur ses enveloppes leur mode d'emploi; il avait aussi vendu illégalement trente paquets de graines qui ne possédaient pas la qualité germinative exigée. Même délit pour des "herbes à pelouse". Enfin, le prévenu avait vendu un mélange de radis et d'épinards dans des enveloppes qui promettaient de la graine de salafis.

CAMIONNEURS EN FAUTE

John English, de l'Abord-à-Plouffe et Armand Charbonneau, de Saint-Agathe-des-Monts, s'avouaient coupables, hier, devant le juge Maurice Tétréau, d'avoir fait du camionnage sur la route publique, "moyennant rémunération pécuniaire mais sans le permis exigé par la Régie des Transports." Le tribunal imposa à chacun une amende de \$10 et les frais ou, à défaut, une peine de prison de huit jours. Charbonneau avait deux accusations contre lui. Mes Paul-H. Lévesque, Gérard Nantel et John Nolan représentaient la poursuite.

Chronique ouvrière

La réglementation des ventes à tempérament

Le président du Conseil des Métiers, M. Raoul Trépanier, suggère aux autorités de modifier les règlements pour aider les ouvriers. Les règlements seraient trop sévères

Les nouveaux règlements de ventes à paiements différés ont été imposés dans le but de contrôler le crédit et par le fait même éviter les dangers de l'inflation. Mais, même en considérant que l'inflation sera nuisible aux ouvriers autant qu'à d'autres classes de la société, nous avons l'impression que ces règlements sont trop sévères et qu'ils imposent de trop grands sacrifices à l'ouvrier dont les moyens n'ont pas été pesés avant la mise en vigueur de la loi.

"C'est ce que dit M. Raoul Trépanier, président du Conseil des métiers et du travail de Montréal, dans une déclaration remise aux journaux. Il ajoute que si les termes de crédit sont restreints à ceux qui peuvent payer le tiers comptant, ce premier paiement empêchera désormais des milliers d'ouvriers, recevant un modeste salaire, d'acheter des choses nécessaires qu'ils ne peuvent se procurer d'une autre façon.

"Ce n'est pas une réponse au problème que de dire: "Que l'ouvrier épargne jusqu'à ce qu'il soit en état d'acheter comptant ou de payer au moins le tiers comptant". Il y a très peu d'ouvriers, dit-il, qui peuvent conserver quelques dollars par semaine, sur le budget familial; et ceux qui réussissent à le faire s'en servent souvent pour payer le loyer et le médecin. S'il n'est plus permis à l'ouvrier d'utiliser ses économies pour se procurer quelque objet et le payer tout en en bénéficiant, nous croyons que ce peu d'argent ne sera pas déposé à la banque. Au contraire, il sera dépensé pour des futilités.

"L'on trouve nuisible, continue le président des unions internationales, pour la jeunesse de retarder le mariage d'année en année. Mais si elle agit ainsi, n'est-ce pas pour amasser des économies suffisantes. Les dépenses causées par les nouvelles responsabilités et les infortunes imprévues sont nombreuses. Petites revenus et nombreuse famille: telle est malheureusement la règle générale et non l'exception."

M. Trépanier dit que les statistiques démontrent que cinq hommes seulement sur cent possèdent plus de l'âge de cinquante ans qu'à l'âge de vingt ans. Dans le passé, un jeune homme qui projetait de se marier pouvait trouver un logement de trois ou quatre pièces pour quelques centaines de dollars qu'il payait sans obérer son budget. Il pouvait ainsi

La réglementation des ventes à tempérament

Le président du Conseil des Métiers, M. Raoul Trépanier, suggère aux autorités de modifier les règlements pour aider les ouvriers. Les règlements seraient trop sévères

Les nouveaux règlements de ventes à paiements différés ont été imposés dans le but de contrôler le crédit et par le fait même éviter les dangers de l'inflation. Mais, même en considérant que l'inflation sera nuisible aux ouvriers autant qu'à d'autres classes de la société, nous avons l'impression que ces règlements sont trop sévères et qu'ils imposent de trop grands sacrifices à l'ouvrier dont les moyens n'ont pas été pesés avant la mise en vigueur de la loi.

"C'est ce que dit M. Raoul Trépanier, président du Conseil des métiers et du travail de Montréal, dans une déclaration remise aux journaux. Il ajoute que si les termes de crédit sont restreints à ceux qui peuvent payer le tiers comptant, ce premier paiement empêchera désormais des milliers d'ouvriers, recevant un modeste salaire, d'acheter des choses nécessaires qu'ils ne peuvent se procurer d'une autre façon.

"Ce n'est pas une réponse au problème que de dire: "Que l'ouvrier épargne jusqu'à ce qu'il soit en état d'acheter comptant ou de payer au moins le tiers comptant". Il y a très peu d'ouvriers, dit-il, qui peuvent conserver quelques dollars par semaine, sur le budget familial; et ceux qui réussissent à le faire s'en servent souvent pour payer le loyer et le médecin. S'il n'est plus permis à l'ouvrier d'utiliser ses économies pour se procurer quelque objet et le payer tout en en bénéficiant, nous croyons que ce peu d'argent ne sera pas déposé à la banque. Au contraire, il sera dépensé pour des futilités.

"L'on trouve nuisible, continue le président des unions internationales, pour la jeunesse de retarder le mariage d'année en année. Mais si elle agit ainsi, n'est-ce pas pour amasser des économies suffisantes. Les dépenses causées par les nouvelles responsabilités et les infortunes imprévues sont nombreuses. Petites revenus et nombreuse famille: telle est malheureusement la règle générale et non l'exception."

M. Trépanier dit que les statistiques démontrent que cinq hommes seulement sur cent possèdent plus de l'âge de cinquante ans qu'à l'âge de vingt ans. Dans le passé, un jeune homme qui projetait de se marier pouvait trouver un logement de trois ou quatre pièces pour quelques centaines de dollars qu'il payait sans obérer son budget. Il pouvait ainsi

La réglementation des ventes à tempérament

Le président du Conseil des Métiers, M. Raoul Trépanier, suggère aux autorités de modifier les règlements pour aider les ouvriers. Les règlements seraient trop sévères

Les nouveaux règlements de ventes à paiements différés ont été imposés dans le but de contrôler le crédit et par le fait même éviter les dangers de l'inflation. Mais, même en considérant que l'inflation sera nuisible aux ouvriers autant qu'à d'autres classes de la société, nous avons l'impression que ces règlements sont trop sévères et qu'ils imposent de trop grands sacrifices à l'ouvrier dont les moyens n'ont pas été pesés avant la mise en vigueur de la loi.

"C'est ce que dit M. Raoul Trépanier, président du Conseil des métiers et du travail de Montréal, dans une déclaration remise aux journaux. Il ajoute que si les termes de crédit sont restreints à ceux qui peuvent payer le tiers comptant, ce premier paiement empêchera désormais des milliers d'ouvriers, recevant un modeste salaire, d'acheter des choses nécessaires qu'ils ne peuvent se procurer d'une autre façon.

"Ce n'est pas une réponse au problème que de dire: "Que l'ouvrier épargne jusqu'à ce qu'il soit en état d'acheter comptant ou de payer au moins le tiers comptant". Il y a très peu d'ouvriers, dit-il, qui peuvent conserver quelques dollars par semaine, sur le budget familial; et ceux qui réussissent à le faire s'en servent souvent pour payer le loyer et le médecin. S'il n'est plus permis à l'ouvrier d'utiliser ses économies pour se procurer quelque objet et le payer tout en en bénéficiant, nous croyons que ce peu d'argent ne sera pas déposé à la banque. Au contraire, il sera dépensé pour des futilités.

"L'on trouve nuisible, continue le président des unions internationales, pour la jeunesse de retarder le mariage d'année en année. Mais si elle agit ainsi, n'est-ce pas pour amasser des économies suffisantes. Les dépenses causées par les nouvelles responsabilités et les infortunes imprévues sont nombreuses. Petites revenus et nombreuse famille: telle est malheureusement la règle générale et non l'exception."

Chronique ouvrière

La réglementation des ventes à tempérament

Le président du Conseil des Métiers, M. Raoul Trépanier, suggère aux autorités de modifier les règlements pour aider les ouvriers. Les règlements seraient trop sévères

Les nouveaux règlements de ventes à paiements différés ont été imposés dans le but de contrôler le crédit et par le fait même éviter les dangers de l'inflation. Mais, même en considérant que l'inflation sera nuisible aux ouvriers autant qu'à d'autres classes de la société, nous avons l'impression que ces règlements sont trop sévères et qu'ils imposent de trop grands sacrifices à l'ouvrier dont les moyens n'ont pas été pesés avant la mise en vigueur de la loi.

"C'est ce que dit M. Raoul Trépanier, président du Conseil des métiers et du travail de Montréal, dans une déclaration remise aux journaux. Il ajoute que si les termes de crédit sont restreints à ceux qui peuvent payer le tiers comptant, ce premier paiement empêchera désormais des milliers d'ouvriers, recevant un modeste salaire, d'acheter des choses nécessaires qu'ils ne peuvent se procurer d'une autre façon.

"Ce n'est pas une réponse au problème que de dire: "Que l'ouvrier épargne jusqu'à ce qu'il soit en état d'acheter comptant ou de payer au moins le tiers comptant". Il y a très peu d'ouvriers, dit-il, qui peuvent conserver quelques dollars par semaine, sur le budget familial; et ceux qui réussissent à le faire s'en servent souvent pour payer le loyer et le médecin. S'il n'est plus permis à l'ouvrier d'utiliser ses économies pour se procurer quelque objet et le payer tout en en bénéficiant, nous croyons que ce peu d'argent ne sera pas déposé à la banque. Au contraire, il sera dépensé pour des futilités.

"L'on trouve nuisible, continue le président des unions internationales, pour la jeunesse de retarder le mariage d'année en année. Mais si elle agit ainsi, n'est-ce pas pour amasser des économies suffisantes. Les dépenses causées par les nouvelles responsabilités et les infortunes imprévues sont nombreuses. Petites revenus et nombreuse famille: telle est malheureusement la règle générale et non l'exception."

M. Trépanier dit que les statistiques démontrent que cinq hommes seulement sur cent possèdent plus de l'âge de cinquante ans qu'à l'âge de vingt ans. Dans le passé, un jeune homme qui projetait de se marier pouvait trouver un logement de trois ou quatre pièces pour quelques centaines de dollars qu'il payait sans obérer son budget. Il pouvait ainsi

La réglementation des ventes à tempérament

Le président du Conseil

Distribution des prix aux apprentis des usines Angus

On récompense un groupe d'apprentis qui se sont distingués par leur travail

Hier soir avait lieu, aux usines Angus du Pacifique Canadien, la distribution des prix et des diplômes aux apprentis qui se sont particulièrement distingués dans leur travail au cours de l'année. La réunion, qui groupait au-delà d'une vingtaine d'apprentis et leurs parents, était présidée par M. H. R. Naylor, directeur des travaux aux usines. La présentation des diplômes fut faite par M. J. F. Donald et celle aux élèves du département des wagons par M. B. Faughan, M. Charles Bailey, instructeur et M. D. H. Thornton, surveillant des travaux dans le département des locomotives, étaient aussi présents.

Les élèves de la première année avaient eu un bon succès. Les gagnants dans le premier groupe furent dans l'ordre de leur mérite: J. Luciani, G. Carbone, M. Plouffe, J. Astraukas, J.-P. Rivest.

Les gagnants du deuxième groupe chez les apprentis de première année venaient des ateliers des locomotives. Ils se classèrent dans l'ordre suivant: R. Pinsonnault, F. Dandrea, F. Thoburn, L. Hunault, et C. Presdowski.

Tous les prix de la deuxième année furent accordés aux apprentis du département des locomotives. Les gagnants étaient dans l'ordre qui suit: J. Broadbent, J. Thibodeau, G.-A. Normand, P. Attore, L. Galletti.

Les apprentis du département des wagons gagnèrent les deux prix de troisième année: G. Glenon, premier et J. Savard, deuxième.

En quatrième année, C. Smart et P. Ureche du département des locomotives, se classèrent premier et deuxième respectivement, tandis que R. Roy, attaché au département des wagons, était troisième.

Les gagnants de cinquième année furent les suivants, dans l'ordre de leur mérite: T. Pally, M. Hébert, F. Allen. Tous étaient du département des locomotives.

Les diplômes pour travaux présentés à la dernière exposition nationale de Toronto furent accordés comme suit: Classe des machines actionnées par la vapeur, M. J.-C. Maheu, premier et M. N. Ingham, deuxième; moteurs à combustion interne, M. J. Glesby, premier, C. Schofield, deuxième et J. Savard, troisième; génie en construction, M. A.-J. Bernard, premier; équipement électrique, R. Stevenson, premier; machines hydrauliques, E. Jewell, premier.

Tragique accident près de Vancouver

Quatre hommes sont tués instantanément deux autres échappent de justesse à la mort

Vancouver, 12. (P.C.) — Quatre employés de chemin de fer ont été tués instantanément, aujourd'hui, et deux autres ont réussi à se sauver en sautant du wagonnet sur lequel ils étaient, lorsque le léger véhicule entra en collision avec un train de marchandises de la British Columbia Electric Railway Company. L'accident s'est produit à quelques milles au sud d'ici, dans un très épais brouillard.

Les victimes de la collision sont Arnes K. Aho, de Burnaby, contremaître de l'équipe; Ernest Hillier, de Bridgeway; John Dyck, de Burnaby, et Steve Porky, de Queensborough.

William Aicock, de New-Westminster, et E. Fathine, de Queensborough, sautèrent du wagonnet lorsqu'ils virent le convoi sortir du brouillard. Ils en ont été quittes pour la peur.

C'était un train de fret surmuni, précédant le train régulier se dirigeant sur New-Westminster.

Le maire et les conseillers de Lachine seront assermentés lundi

Le maire de Lachine, M. Edgar Ledue, et les conseillers municipaux élus lors des dernières élections, MM. Arcade Fournier, Louis Gaston et Thomas Massie, seront assermentés lundi soir prochain, lors d'une assemblée de comité.

La prochaine assemblée publique du conseil aura lieu le 22 décembre.

Le conseil nommera lundi prochain un président de la commission des finances. M. Arcade Fournier occupait ce poste l'an dernier.

Comme il n'y a eu aucune assemblée depuis plus d'un mois, l'ordre du jour est chargé.

Deux canadiens ordonnés prêtres en France occupée

Trois-Rivières, 12. (Du correspondant du CANADA). — Au moins deux religieux de la région de Trois-Rivières ont été ordonnés prêtres à la cathédrale de Saint-Denis, le jour de la fête du Christ-Roi, le 26 octobre dernier.

Ces deux religieux sont les RR. PP. Antonio Gélinais, fils de M. Omer Gélinais, de Charette; et R. Lallier, de Nicolet.

Cette information a été communiquée dans une lettre reçue récemment par les parents de l'un des religieux internés à la caserne de Saint-Denis. La vie y est normale, raconte-t-on. Et l'on dit même que l'un des religieux ordonnés en février dernier enseigne le dogme aux scolastiques de la communauté.

Visite des kiwanis à la Maison de Lorette

Les membres du Club Kiwanis Saint-Laurent, visiteront la Maison de Lorette, Laval-des-Rapides, dimanche à 3 heures. Cette occasion, ils offriront un clavier et des médailles de bonne conduite pour les enfants de l'institution.

Les Américains bombardent un navire japonais au large de Costa-Rica

(Suite de la page 1)

muniqués de la Marine et de l'Armée des Etats-Unis, publiés à la fin de la journée, au moment où Washington s'apprêtait à enregistrer 10,000,000 d'hommes, à augmenter de 30 pour cent les effectifs de la marine et à percevoir \$6,500,000,000 au moyen de nouvelles taxes pour financer le programme de la victoire.

Tentatives de débarquement repoussées

Le département de la guerre des Etats-Unis a rapporté, que des tentatives de débarquement japonais ont été repoussées, au sud de Vigan et au nord de San Fernando ainsi qu'à Lingayen. Ces endroits sont tous situés sur la côte occidentale de l'île Luçon, dans les Philippines.

Dans un communiqué, le département mande que des parachutistes ennemis opérèrent à Yuguegaro et Itagan, aux extrémités nord et nord-est de Luçon.

Un certain nombre de troupes ennemis sont débarquées dans les environs de Legaspi, à l'extrémité sud de l'île Luçon. Le département a aussi confirmé des rapports antérieurs au sujet de concentrations navales ennemies à l'ouest de la province de Zambales, sur la côte occidentale de Luçon.

Les activités aériennes japonaises se sont poursuivies dans la région de Manille et de Davao et sur l'île de Mindanao.

On croit ici que les principales attaques japonaises se sont déroulées sur la côte occidentale de Luçon, du fait que les communications jusqu'à Manille sont excellentes dans cette région.

Prétentions japonaises réfutées

Washington a cependant rejeté les prétentions japonaises que le débarquement à Legaspi et à Aparri plaçaient les troupes ennemies en mesure de poursuivre un mouvement de pince sur Manille. Dans les cercles militaires, on dit que des montagnes et des estuaires formeraient éventuellement le chemin à un tel mouvement, que l'on considère ici comme une simple diversion.

Midway résiste toujours

Le communiqué de la marine a déclaré que l'île Midway était toujours entre les mains des Etats-Unis et qu'il n'y avait aucune confirmation de la prétendue occupation de l'île Guam par les Japonais.

Tandis que certains rapports décriaient comment des unités navales des Etats-Unis ont vainement tenté d'engager le combat avec une escadre japonaise, les développements suivants se sont produits à Washington:

Enregistrement de 40,000,000 d'hommes

1.—On a présenté un bill au Congrès pourvoyant à l'enregistrement de 40,000,000 d'hommes de 18 à 64 ans, dont 25,000,000 âgés de 19 à 44 ans, seront susceptibles de suivre l'entraînement militaire.

2.—Le sénateur David Walsh, président du comité naval du Sénat, a proposé une loi autorisant une augmentation de 30 pour cent des unités de la marine. Cette augmentation coûtera probablement plus de \$3,000,000,000.

3.—On a commencé à étudier un nouveau bill d'impôts, probablement le plus lourd de l'histoire des Etats-Unis, destiné à recueillir "plusieurs milliards" de dollars de plus en vue de soutenir la lutte contre l'Axe.

Par ailleurs, un porte-parole de l'armée a déclaré que les Japonais avaient amélioré leur force dans le nord de Luçon. Legaspi a été capturée par les Japonais, en vue d'empêcher le débarquement de renforts et de matériel américains pour les forces du lieutenant-général Douglas Macarthur, dit-on.

Sursis accordé aux cultivateurs

Pour terminer le travail d'éradication des tiges et racines de maïs

Les pluies abondantes et fréquentes que nous avons eues durant les mois de septembre, octobre et novembre n'ont pas permis aux producteurs de blé d'Inde des îles de Montréal, Jésus et Bizard, de terminer le travail d'éradication des tiges et racines de maïs restées sur les champs après le labour pour la date fixée par la loi provinciale de protection des plantes, soit au 20 octobre.

Par un arrêté en conseil en date du 27 novembre le cabinet provincial a amendé le règlement No 2 concernant la quarantaine de la pyrale du maïs de manière à permettre aux cultivateurs résidant aux endroits mentionnés plus haut de compléter ce travail dès les premiers jours du printemps et faire en sorte qu'il soit terminé le 20 mai 1942.

Telle est la nouvelle que nous communiquons ce matin, le Bureau de la Publicité du ministère provincial de l'agriculture.

Le centre médical de l'Hôtel-Dieu de Sherbrooke

Sherbrooke possèdera dans quelques mois le seul centre médical d'études pour les médecins des provinces de Québec et d'Ontario. Son nom sera le Centre Médical de l'Hôtel-Dieu de Sherbrooke. Il sera divisé en trois parties: un sanatorium, pour les tuberculeux, un hôpital général et un centre d'études. L'édifice, déjà presque terminé, est imposant. Commencé il y a à peine trois ans, ce Centre Médical est appelé à devenir le plus grand et le plus utile de tout le Canada.

Il y aura dimanche, de deux heures à cinq heures de l'après-midi, visite générale de l'Hôtel-Dieu, à laquelle assisteront les autorités religieuses, plusieurs ministres et les maires de toute la province. Cette visite est organisée par la Chambre de Commerce cadette.

Nous gagnerons la guerre. Il faut aussi gagner la paix. Sauvegardez vos économies en les plaçant dans les Certificats d'épargne de guerre.

La population du Québec a augmenté de 37,000 âmes

(Suite de la page 12)

palités de villages et 1,054 municipalités de paroisses, de cantons, etc. Les municipalités urbaines sont au nombre de 134; 26 cités et 108 villes. A cela il faut ajouter les 76 municipalités de conseils de comtés. Au cours de 1940, six nouvelles municipalités ont été constituées.

La valeur des biens-fonds imposables et imposés s'élevait en 1940 à \$2,190,951,242, soit une augmentation de près de \$33,000,000 sur l'année précédente. La répartition s'établissait ainsi: \$521,000,000 dans les municipalités rurales, \$1,439,000,000 dans les cités et \$231,000,000 dans les villes. Il y a augmentation sur l'année précédente de \$4,000,000 dans les municipalités rurales, de \$22,000,000 dans les cités et de \$7,000,000 dans les villes.

La valeur estimée des biens-fonds non imposables accuse aussi une augmentation à \$675,000,000, comparativement à \$684,000,000 en 1939. Par ailleurs, la valeur des biens-fonds imposables mais exemptés temporairement s'élevait à \$88,888,942 en 1940, à rapprocher de \$100,254,703 en 1939. Il est à remarquer que, par rapport à l'ensemble des biens immobiliers, ce sont les municipalités de villes qui ont la plus forte proportion de biens imposables mais exemptés temporairement: \$32,000,000 pour les villes, contre \$50,000,000 pour les cités et \$6,000,000 pour les municipalités rurales. Par ailleurs, c'est dans les cités qu'on trouve le plus gros chiffre de biens-fonds non imposables: \$506,000,000 contre \$1,439,000,000 de biens imposables et imposés.

L'actif global de l'ensemble des municipalités s'élève à \$699,981,854, à rapprocher à \$682,880,583 en 1939. Le passif correspondant est de \$658,844,403, à comparer à \$641,327,350 en 1939. Il est intéressant de constater que la dette obligataire municipale indique une diminution de près de \$455,000,000 à \$450,000,000, contre \$455,000,000 en 1939. Le fonds d'amortissement pour cette même dette s'élevait en 1940 à \$75,000,000, à comparer à \$70,000,000 en 1939. Par ailleurs, les emprunts temporaires montrent une augmentation de près de \$4,000,000 à \$4,185,175.

Les revenus des municipalités se sont élevés à \$78,760,051, contre \$77,479,957; les dépenses à \$76,585,966 en 1940 et \$72,186,871 en 1939. Cela veut donc dire que l'ensemble des opérations des municipalités se soldent par un surplus de près de \$200,000 en 1940, alors que l'année 1939 se soldait par un déficit de tout près de \$300,000.

Progrès très rapides de l'offensive britannique dans le désert libyen

(Suite de la page 1)

hors d'usage. En dépit d'innombrables stukas qui ont tenté de l'atteindre avec leurs bombes, le croiseur a pu revenir sans une égratignure à sa base.

(A Londres, on a ajouté à cela qu'un sous-marin britannique, ayant aperçu en haute mer trois croiseurs italiens qui filaient à toute vitesse vers le sud leur lança trois torpilles. L'Amirauté a annoncé que l'un de ces engins a dû toucher sa cible, car il se produisit une formidable explosion. On en a conclu que l'un des croiseurs avait été coulé.)

Berlin, 12. (P.A.) — Le haut commandement allemand a dit, aujourd'hui, ce qui suit de la bataille de Libye: "En Afrique du Nord, la bataille continue. Des unités des avions italiennes et allemandes ont dispersé des colonnes motorisées et des colonnes de chars britanniques. Au cours des combats aériens qui suivirent six avions ennemis furent descendus par les Allemands. La nuit dernière, des bombes furent jetées sur Tobrouk et une voie ferrée près de Sidi Barrani."

Rome, 12. (P.A.) — Dans son communiqué quotidien le haut commandement italien dit que l'on continue de se battre à l'ouest de Tobrouk ou de puissantes attaques de tanks ennemis ont été repoussées et que l'artillerie anglaise a accru son feu dans les secteurs de Sollum et de Bardia. Il révèle aussi que l'escadre britannique qui a pilonné Derna, mercredi, a été rejointe par des avions allemands et qu'un croiseur et un destroyer qui en faisaient partie ont été touchés par des bombes. Il dit encore que, jeudi matin, un croiseur et un destroyer sont revenus devant Derna et que l'on croit que le croiseur a été touché par les obus d'une batterie côtière.

Voyage de M. MacDonald à Washington

Ottawa, 12. (P.C.) — M. Malcolm MacDonald, haut commissaire du Royaume-Uni au Canada, va donner une conférence au congrès de l'American Public Welfare Association à Washington. Il restera quatre jours dans la capitale américaine.

La supplique de Mario

Encouragé par le bienveillant accueil que vous lui faites toujours, Mario le pauvre revient, cette année, à la porte de votre cœur. Le mien est tout rempli d'espoir, puisqu'il s'adresse à la généreuse charité de ses bienfaiteurs.

Pour vous qui jouissez de l'intimité du foyer familial, vous jours s'écoulent dans une douce quiétude. Oh! de grâce, veuillez faire une petite part de bonheur aux pauvres enfants de la Crèche qui ne connaissent ni la tendresse d'un maman aimante ni les caresses d'un papa chéri.

Vous voulez bien, sans doute, remplir mon petit sac avec de belles et bonnes choses pour la Noël prochaine. Le deux Jésus vous bénira en retour de l'aumône que vous ferez aux enfants de la Crèche, les plus déshérités qui soient sur la terre.

Tous mes petits frères et sœurs prient le bon Sauveur de vous rendre au centuple l'obole que vous verserez à leur intention. Combien alors vous serez heureux d'être les bénéficiaires de la libéralité divine!

Sur ce, Mario qui vous aime tant, vous dit à l'avance son plus cordial et sincère merci, il ose même vous embrasser affectueusement.

Au revoir, à bientôt. N'oubliez pas s'il vous plaît. "Mario le pauvre". Prière d'adresser vos offrandes à Soeur Supérieure, 890 rue Dorchester, Montréal, ou casier postal 2654, Place d'Armes.

L'OPINION BRITANNIQUE

(Suite de la page 1)

Le nouveau partenaire qu'Hitler a obtenu pour poursuivre sa conquête du monde lui apporte un grand renfort de puissance offensive immédiate. Comme l'Allemagne et l'Italie, le Japon, au cours des dernières années, a été aux prises avec une crise financière spectaculaire. On a pris cela pour une faiblesse économique fondamentale et on a eu tort. En réalité, cette crise n'était que le reflet de la décision que le gouvernement militaire japonais avait prise de transformer toute sa richesse en réserves de fer et de pétrole.

Même après quatre années de guerre en Chine, le Japon dispose, encore aujourd'hui, de tout ce qu'il faut pour participer à une longue guerre dans les océans et dans les îles de la moitié de la terre. Il s'est si bien préparé qu'il peut poursuivre cette guerre même en étant complètement isolé, au point de vue économique, de ses alliés.

Le correspondant diplomatique du Times dit que les leaders allemands ont préféré déclarer formellement la guerre aux Etats-Unis avant que ceux-ci ne le leur déclarent pour les trois raisons que voici:

1.—Il est probable que lorsque l'Allemagne, immobilisée en Russie, encouragée, récemment, le Japon à frapper elle-même celui-ci qui son entrée dans les hostilités serait immédiatement suivie d'une déclaration de guerre des puissances de l'Axe;

2.—Hitler doit avoir compris qu'il était inévitable que la guerre éclaterait bientôt entre les puissances de l'Axe et les Etats-Unis. Il savait aussi que cette extension des hostilités était ce que le peuple allemand craignait le plus parce que l'espoir d'une guerre courte serait immédiatement détruit et ce que la ville serait moins dure à avaler, si au lieu d'attendre qu'on le frappe, il frappait le premier.

3.—Il était évident, depuis des mois, que l'on arriverait, un jour, au point où Hitler ne pourrait plus prétendre ignorer plus longtemps l'assistance que les Etats-Unis donnent à la Grande-Bretagne.

Ce point a été atteint lorsque les Etats-Unis sont carrément entrés dans la bataille de l'Atlantique en envoyant des navires de guerre avec les convois destinés aux îles anglaises et en expédiant des navires marchands armés dans les ports britanniques.

Hitler avait espéré, en ignorant cette assistance des Etats-Unis à la Grande-Bretagne, pouvoir endormir le peuple américain en le laissant dans une fausse atmosphère de paix. Toutefois, quand l'aide promise s'avéra beaucoup plus importante qu'il ne l'avait cru, le Reich jugea qu'il ne pouvait plus hésiter.

Depuis qu'il y a quelques jours les Allemands ont annoncé qu'il était de leur intention de s'abstenir de toute offensive dans l'hiver, la situation est devenue un peu imprécise sur tout le front de l'est. Le représentant du Times Stockholm assure que le fait que le haut commandement allemand ait jugé bon de ne plus faire bouger ses troupes est significatif. Il veut dire, en effet, que les nazis ont été forcés, par la mière que leurs soldats, incapables de supporter le froid, enduraient et par les contre-attaques incessantes des armées rouges de lâcher prise.

Cette aveu d'impuissance des Allemands a eu l'effet d'électriser les troupes soviétiques et il est certain qu'en dépit des rigueurs de leur hiver les Russes ne donneront pas aux nazis le loisir de se retrancher tranquillement sur le front actuel.

Le communiqué allemand qui a avoué que l'hiver obligeait les hordes hitlériennes à s'immobiliser est le commencement d'un désastre pour le Reich. On s'en souviendra comme de la déclaration la plus importante qui ait été faite à Berlin depuis le 22 juin dernier.

La reprise par les Russes de Tikhvine et d'Oleis sont des affaires encore locales mais elles sont le signe que les temps sont changés et que la balance penche maintenant fortement en faveur des Soviétiques. Il est possible aussi que la bataille de Tikhvine se transforme en une déroute ennemie qui pourra ressembler, comme une goutte d'eau, à la déroute allemande sur le front de Rostov-sur-le-Don.

Pendant que les Allemands se résignent à se mettre partout sur la défensive, les Russes reprennent l'offensive et les harcèlent dans tous les secteurs.

Selon des rapports dignes de foi que l'on reçoit des pays occupés par le Reich il y a partout des signes qui ne trompent pas et qui font voir, selon le correspondant du Times à Stamboul, que les nazis se préparent à se servir bientôt de gaz empoisonnés sur le front de l'est. On interprète ce geste de désespoir comme signifiant que les armées allemandes de Russie se trouvent dans une position si difficile que l'on considère qu'une déroute est possible, ce qui aurait des effets qui seraient des calamités en Allemagne.

On apprend qu'en dépit du fait qu'il continue de battre en retraite vers l'ouest, en Libye, l'ennemi tente de se construire une ligne de défense à l'ouest d'El Adem. Cette velléité de résistance, écrit le représentant du Times au Caire, ne fera certainement pas long feu devant l'activité des colonnes motorisées de la Grande-Bretagne.

Le chroniqueur militaire du Times explique enfin qu'il est très peu important en Libye que l'on gagne ou non du terrain. Ce qui compte surtout ce sont les dommages que l'on inflige aux lignes de communications et aux moyens de transport de l'ennemi et ces dommages semblent être considérables.

Paniers de Noël de Notre-Dame

La distribution des paniers de Noël de la paroisse Notre-Dame aura lieu le 23 décembre prochain, sous la distinguée présidence de Son Excellence Mgr l'Archevêque de Montréal.

A cette occasion, la Conférence Notre-Dame de la Société St-Vincent-de-Paul, lance un vibrant appel à toutes les âmes généreuses qui aimeraient à participer au succès de cette organisation, soit en faisant un don en nature: conserves, pois, riz, fèves, beurre, etc., soit en envoyant un don en argent avec lequel les organisateurs achèteront les victuailles pour garnir les paniers. On est prié de bien vouloir faire parvenir son don d'ici le 15 décembre prochain, à M. Robert J. Sells, organisateur des Paniers de Noël de Notre-Dame, à 110 avenue, rue Notre-Dame, MA. 7947.

750,000 nazis en déroute devant Moscou

(Suite de la page 1)

la fois et ensuite de prendre la ville. Ses premiers objectifs étaient Toula, au sud, et Klin, au nord. Il devait ensuite se rapprocher de la capitale du nord, de l'ouest et du sud.

"Jusqu'au 6 décembre, nos troupes ont livré de furieuses batailles défensives, arrêtant les assauts des troupes de choc hitlériennes au nord et au sud et repoussant d'autres offensives secondaires.

"Le 6 décembre, nos soldats, massés à l'ouest, ayant usé la force agressive de l'ennemi, lancèrent des contre-offensives contre ses deux ailes. "A la suite de cette manœuvre, l'ennemi a été mis en déroute au nord et au sud. Il bat précipitamment en retraite, abandonnant derrière lui d'énormes quantités d'armes et de matériel et essayant de lourdes pertes.

"Le 11 décembre, voici le tableau que l'on peut dresser de la situation: "1.—L'armée du maréchal Lilushenko, ayant détruit la 1ère division d'infanterie et les 14e et 36e divisions d'infanterie motorisée de l'ennemi, a repris Rogachev et encerclé la ville de Klin.

"2.—L'armée du général Kuznetsov, ayant capturé la ville de Yakhroma, poursuit les 6e et 7e divisions de chars de l'ennemi et sa 23e division d'infanterie. Elle a atteint un point situé au sud-ouest de Klin.

"3.—L'armée du général Vlasov qui poursuit la 2e division de chars et la 106e division d'infanterie de l'ennemi a occupé la ville de Solnechnogorsk.

"4.—L'armée du général Rokossovsky, poursuivant les 5e, 10e et 11e divisions de chars, une division de S.S. et la 35e division d'infanterie de l'ennemi a occupé la ville de Kirov.

"5.—L'armée du général Giora, ayant enfoncé les lignes des 252e, 87e, 78e et 268e divisions d'infanterie de l'ennemi, a occupé les régions de Koulibyaken et de Lokotnya.

"6.—Au nord-ouest de Toula, l'armée du général Boldine, ayant mis en déroute les 3e et 4e divisions de chars et un régiment de S.S. de la division Germania, poursuit avec succès son offensive et elle est en train de encercler la 296e division d'infanterie de l'adversaire.

"7.—Le premier corps de cavalerie du général Belov, ayant mis en déroute la 17e division de chars, la 29e division d'infanterie motorisée et la 167e division d'infanterie de l'ennemi, poursuit les restes de ces troupes et a occupé les villes de Venev et de Stalingorsk.

"8.—Dans le sud-est, l'armée du général Golovov, après avoir mis en fuite la 1e division de chars et la 10e division d'infanterie motorisée de l'ennemi, a occupé les villes de Mikhailov et de Yefipin.

"Du 6 au 10 décembre, les armées rouges ont occupé et libéré plus de 400 grands centres de population. "Du 6 au 12 décembre, nos troupes ont capturé 386 tanks, 4,137 camions, 604 motocyclettes, 305 canons, 109 obusiers, 705 mitrailleuses et 546 carabines automatiques.

"Durant la même période, nos troupes ont détruit 71 tanks, 665 camions, 92 canons, 119 obusiers et 131 mitrailleuses.

"Ces chiffres ne tiennent pas compte de ce que notre aviation, qui a été très active, a elle-même mis hors d'usage.

"Du 16 novembre au 10 décembre, nous avons capturé et détruit 1,434 tanks, 5,416 camions, 675 canons, 339 obusiers et 870 mitrailleuses de l'ennemi. Nous lui avons aussi tué 85,000 hommes. Ces chiffres sont encore incomplets."

A cela les Russes ont ajouté que leur hiver ne faisait que commencer et que les Allemands n'avaient pas encore eu froid, eux qui se plaignent déjà de geler à mort. Ils ont dit aussi: "Le cannibale Hitler a décidé d'aller jouer ailleurs son rôle de vautour. Il a quitté le front de l'est pour Berlin dans le but de dégrader sa responsabilité de l'écrasante défaite qu'il vient d'essuyer."

La victoire de Moscou signifie que les Russes ont maintenant l'offensive sur le front central et méridional où l'ennemi bat encore en retraite après avoir été chassé de Rostov-sur-le-Don. Sur le front de Leningrad, les assiégés souffriraient terriblement du froid et des contre-attaques que la garnison de l'ancienne capitale des tsars lance sans se lasser.

New-York, 12. (P.A.) — La B.B.C. a dit, aujourd'hui, que de puissantes contre-attaques de la garnison de Sébastopol ont obligé une partie des troupes allemandes qui font le siège de cette ville forte de se replier sur Perekop, place qui se trouve à l'entrée de l'Isthme qui donne accès en Crimée.

Berlin, 12. (P.A.) — Le haut commandement allemand a ceci à dire, aujourd'hui, dans son communiqué, de la campagne de Russie: "Il y a eu des opérations locales, hier, sur le front de l'est."

Rude coups portés à une base japonaise dans le Siam

(Suite de la page 1)

velle tentative de débarquement des Japonais.

Penang, île britannique à l'ouest de la Malaisie, a été de nouveau attaquée, ce matin, mais les objectifs militaires n'ont subi aucun dommage. Le premier raid sur cette île hier a causé la mort d'environ 100 civils et des dommages aux immeubles.

(Des aviateurs britanniques et australiens ont mitraillé à 50 pieds d'altitude des soldats japonais à bord de 60 barges, au large de la Malaisie, tandis que la B.B.C. Plusieurs barges ont été incendiées.)

(Sur le front de Hong-Kong, une violente pression des Japonais a forcé des unités britanniques d'avant-garde à se replier en direction de Kowloon, dans la section continentale de la colonie. Toutefois, les troupes chinoises opérant dans des environs afin d'aider la garnison de Hong-Kong.)

(Une dépêche de Batavia mande qu'un équipage australien à bord d'un bombardier de fabrication américaine Lockheed-Hudson a coulé le schooner japonais "Muya Maru".)

Fabrique minuscule

Une minuscule boutique de mécanique, dans un ancien garage pour deux voitures, fabrique maintenant une pièce importante d'un canon d'artillerie fait au Canada.

Le rationnement de la gasoline entrera en vigueur le 1er avril

(Suite de la page 1)

la quantité de gasoline de chaque unité pourra être modifiée par le contrôle de l'essence, M. G

Prochains exercices d'observation dans

toute la province

M. Gordon Ross annonce qu'ils seront tenus en janvier—Trois exercices

Québec, 12. (P.C.) — M. J. Gordon Ross, directeur provincial du Comité de protection civile, a annoncé aujourd'hui que le prochain exercice d'obscurisation aura lieu au milieu de janvier et qu'il sera suivi de deux autres peu après. S'il y a une alerte avant le milieu de janvier, ce sera

M. Ross explique que si on don
l'alerte avant le prochain exerci
ce sera parce que l'ennemi est p

Le directeur du comité ajouta que le public sera averti une journée à l'avance de la date de l'exercice mais qu'on ne donnera pas l'heure du signal de fin d'obscurité. Pour le second exercice, le public sera averti la veille au soir même mais ni de l'heure ni du début ni de celle de la fin.

Personne ne sera averti à l'avance de la tenue du 3e exercice.

Dupras & Colas

La Photo de M. Godin, publiée
matin, vient des studios Dupras
Colas, et non de Blank et Stoller.

Pourquoi la soie est rare

Il faut 65 verges de la plus fine soie pour fabriquer un parachute réglementaire du Corps d'aviation nadien.



CITÉ DE WESTMOUNT

Taxes municipales et scolaires

Aux citoyens et contribuables de la Cité de Westmount et à tous les autres intéressés, avis public est parvenu des sommes données que le H516 général de la perception de la municipalité de la Cité de Westmount des taxes municipales pour l'année 1942 et des taxes scolaires pour l'année 1941-1942 est terminée et a été déposée dans le bureau du contrôleur.

Toutes les personnes dont les noms apparaissent comme devant payer lesdites répartitions sont par les présentes avisés de payer la moitié de ce montant sous-jacent en dedans de vingt jours de cette date sans autre avis et le paiement des dites taxes le 15 avant le 15 de juillet 1942, le tout conformément au Règlement No 516.

Donné à Westmount,
ce 11e jour de décembre 1941.

C. W. HOUNTON,
Secrétaire-trésorier.

mille cent trente et un, mille
trente-deux, mille cent trente-
et mille cent trente-quatre d

subdivision du lot original
méro cent soixante et onze
1130, 1131, 1132, 1133 et 1134)
plan et livre de renvoi officiel
la paroisse de St-Hubert, ave
immeubles y érigés."

Le tout formant une seule
même exploitation.

Pour être vendu à la porte de l'é
paroissiale de la paroisse de St-Hu
comté de Chambly, le HUIT JANV
prochain, A ONZE heures du matin

offrant ou enchérisseur, suivant
ment de l'hon. juge Surveyer, daté
novembre 1841

No 204806. — ARTHUR WATSON
 RY, demandeur, vs JOSEPH
 THUR ARCHAMBAULT, ex-
 défendeur; et F. G. BUSH, curateur
 au désempolement.

Au certain emplacement situé
 la cité de Westmount, dans le
 triect de Montréal, province de
 bec, ayant front sur le côté
 est de l'avenue Metcalfe, de
 et par conséquent sur tout lot de

selon numéro cinq du lot officiel deux cent soixante et un (170-S.E. de 261-5) aux plan et liv

renvoi ci-dessus de la paroisse de Montréal; l'emplacement mesurant vingt pieds et six pouces en largeur, front et en arrière par cent cinquante-sept pieds en profondeur sur la ligne de côté sud-est et quarante-six pieds et neuf pouces en profondeur dans sa ligne de côté nord-ouest, le tout d'après la carte anglaise, et plus ou moins sans garantie quant à la mesure.

sud-ouest par ladite avenue
calfe, en arrière par le lot de
division numéro cinquante-ci

lot numéro officiel deux
soixante-dix-huit desdits plu-
viers de renvoi, au sud-est
lot de subdivision numéro a
lot officiel mentionné en pre-
mier lieu (261-6) et au nord-ouest
une autre partie de la subdivi-
sion mentionnée en premier lieu (261-6)
la propriété de James Cooper
représentants, avec ensemble
sidence dessus érigée connue
seulement par le numéro 261-6

431 avenue Metcalfe, telle que
dite propriété se trouve pré-
sentement avec tous ses droits, me

Pour être vendu, à mon bureau la cité de Montréal, le HUIT JAN prochain, à DEUX heures de l'après-midi.

Un dépôt de \$170 sera exigé de l'offrant ou enchérisseur suivant le montant de l'honorable Juge Surveyer daté du 26 novembre 1941.

la pa- L.-P. CAI
front Bureau du shérif,
Montréal, le 11 décembre 1941.

es lots¹ Date de publication: 12 décembre

Souscrivez à l'EMPRUNT de la VICTOIRE

CHEZ PIERRE

"Le restaurant français renommé"

OU L'ON TROUVE TOUJOURS DE L'INÉDIT
S'Y RENDRE EST UNE SURPRISE

1263 rue Labelle - Plateau 0106
A quelques portes de la rue Ste-Catherine est

Le Canada

12

MONTREAL, SAMEDI 13 DECEMBRE 1941

Pratique et théorie

L'ÉLECTRICITÉ et RADIO

6 mois, cours de jour ou un an, cours de soir. Cours complets et pratiques dans toutes les branches de Génie Électrique, Mécanique, Radio et Télégraphie.

CLASSES DU JOUR ET DU SOIR

CANADIAN SCHOOL OF ELECTRICITY LTD
252, RUE ONTARIO OUEST
HARBOUR 4748

La Fédération des oeuvres de charité prépare son offensive

Les travaux préliminaires de la campagne de souscription des Arrondissements paroissiaux sont en marche, et l'enthousiasme règne chez tous les organisateurs

Les Arrondissements Paroissiaux, importante section de la Fédération, tenait, jeudi après-midi, au sous-basement de l'église Notre-Dame, une assemblée des plus intéressantes qui réunissait les présidents et présidents des arrondissements. Les discours et les rapports présentés à cette occasion, prouvent que les travaux préliminaires de la campagne de souscription dans cette section sont en très bonne voie. Le plupart des présidents et présidents de paroisses ont été choisis et un enthousiasme des plus prometteurs anime comme toujours les chefs des arrondissements.

"Le succès de la campagne de 1942, comme l'a dit M. A. Samolsette, président général, dépend pour une grande part du travail des paroisses." M. J. H. R. Langevin, N.P., qui assume avec Mme Léo Girard, la responsabilité de cette section, assure que chacun de ses collaborateurs et auxiliaires était prêt à faire sa part et à réussir MALGRÉ TOUT, selon la devise de la campagne.

M. le chanoine Albert Valois, représentant de l'Archevêché, souligna les conditions exceptionnelles dans lesquelles se fera la prochaine campagne et mit en lumière les besoins grandissants des oeuvres, surtout ceux de la Société St-Vincent de Paul, qui doit secourir un plus grand nombre d'indigents depuis l'abolition du secours direct de la Ville.

Mme Edouard Dupuis, présidente de la campagne, remercia Mme Léo Girard d'avoir accepté la direction de la section féminine des Arrondissements Paroissiaux. Mme Girard fit appel à la précieuse collaboration de ses auxiliaires.

M. Conrad Bock et Mme Roger Pinard, président et présidente honoraire des Arrondissements Paroissiaux, offrirent à leurs successeurs leurs meilleurs vœux de succès dans la tâche qu'ils ont entre-

Mort, à l'âge de 60 ans, de M. J.-E. Blanchard

Directeur du service des travaux publics, il était à l'emploi de la Ville depuis 1906

M. J.-E. Blanchard, directeur du service municipal des travaux publics depuis plus de dix ans et employé de la Ville depuis le 1er mai 1906, est mort, à 7 heures 45 hier



M. J.-E. BLANCHARD

matin, à l'hôpital Royal Victoria, à la suite d'une longue maladie. Agé de 60 ans, il était hospitalisé depuis le 6 octobre dernier.

Né dans le quartier St-Henri, le 3 août 1881, il était le fils de M. Wilfrid Blanchard et d'Emilie Mac-Mitchell. Après avoir fait ses études primaires au collège de Saint-Henri et à l'école du Plateau, il se rendait à Polytechnique pour y étudier le génie civil. Il en sortait en juin 1902 avec le titre d'ingénieur.

Il fut ensuite, pendant quelque temps, à l'emploi de M. F.-C. Laberge, sous la direction duquel il exécuta de nombreux travaux. Il construisit, entre autres choses, l'aqueduc de Saint-Basile. En 1905 et en 1906, il fut ingénieur de la ville de Saint-Henri. C'est le 1er mai de cette dernière année qu'il devait entrer à l'emploi de Montréal pour lequel il travailla jusqu'aux dernières semaines de sa vie.

D'abord ingénieur-assistant, préposé à la construction des pavages et des trottoirs, au service de la voirie, il était, en 1915, promu au poste d'ingénieur divisionnaire au même service. En 1918, il devenait ingénieur surintendant de la voirie. Il occupa cette fonction jusqu'au 29 septembre 1930. C'est à cette date qu'il devenait directeur du service des travaux publics.

(Suite page cinq)

M. P. Girard en deuil de son père

M. Dollard Girard est mort hier, à l'hôpital, après une longue maladie

M. Dollard Girard, père de M. Philippe Girard, agent d'affaires du Syndicat des employés de tramways, est décédé, hier, à l'hôpital, après une longue maladie. Le défunt laisse dans le deuil son épouse et trois enfants : Mlle Blanche Girard, Mme Roland Brodeur (Armandine) et M. Philippe Girard. Les funérailles auront lieu lundi. Le service funèbre sera chanté à 9 h. du matin, en l'église Ste-Brigitte. La dépouille mortelle est exposée aux salons mortuaires situés au no 1926, rue Plessis.

M. J.-Antoine Chagnon, président du Syndicat des employés de tramways, offre à cette occasion à M. Girard, à Mme Dollard Girard et aux autres membres de la famille, les sincères sympathies de tous les membres du syndicat. M. Chagnon invite aussi les employés à assister aux funérailles.

Deux morts violentes dans la région métropolitaine

Un vendeur d'instruments aratoires est mortellement blessé par un train, et un enfant de cinq ans est tué par un camion en jouant sur la chaussée

Deux personnes perdaient la vie tragiquement, hier après-midi, dans la région de Montréal. Il s'agit d'un commis-voyageur qui fut mortellement blessé par un train, à St-Jacques, et d'un bambin qui fut tué instantanément par un camion, à St-Hyacinthe.

Montréalais tué à St-Jacques

M. François-J. Gaudet, 55 ans, 988, rue St-Jacques, à Montréal, représentant d'une maison d'instruments aratoires de St-Jean-d'Iberville, perdit la vie, hier après-midi, dans un accident qui se produisit à St-Jacques, village sis à vingt-six milles au nord de Montréal. Il fut heurté par un train de marchandises. On le transporta d'urgence dans la métropole, à bord d'un train des Chemins de fer du Pacifique Canadien, mais, toutefois, en route, le Dr Brunette, de St-Jacques, qui l'accompagnait, ne put que constater le décès. En arrivant à la gare Viger, on transporta le cadavre à la morgue, où une enquête sera tenue, ce matin, par le coroner adjoint du district de Montréal, le Dr Pierre Hébert.

Tués instantanément

Raymond Patenaude, 5 ans, fils de

M. Gérard Patenaude, qui habite 2, rue Laurier, à St-Hyacinthe, fut tué instantanément, peu avant 4 h. hier après-midi, dans un accident qui se produisit au village Casavant, banlieue de St-Hyacinthe, à une quarantaine de milles au sud-est de Montréal. En jouant avec de petits compagnons sur la chaussée, il se précipita devant un camion conduit par M. Edmond Hébert, 2105, 24e Rue, St-Hyacinthe. Celui-ci tenta vainement d'éviter l'accident. On se porta au secours de l'enfant, puis on manda d'urgence un médecin, mais il ne put que constater le décès prématuré de la petite victime. Un verdict de mort par la suite de St-Hyacinthe, fit enquête en collaboration avec l'agent Albert Levesque, de la circulation provinciale. Sur l'ordre de M. Louis Jarguile, directeur adjoint de la Sûreté provinciale, le capitaine-détective Albert Maréchal dépêcha aussi sur place le détective Henri Pinard, pour y faire les constatations d'usage.

Québec reçoit en triomphe l'hon. Louis St-Laurent

L'honorable Adélard Godbout et plusieurs personnalités ont accueilli à la gare le nouveau ministre de la justice

Québec, 12. (Du correspondant parlementaire du Canada) — L'hon. Louis St-Laurent, le nouveau ministre de la Justice du Canada, a été l'objet d'une réception triomphale ce soir, à son arrivée à Québec.

Des centaines de personnes avaient envahi la gare et ont acclamé longuement l'hon. M. St-Laurent et Mme St-Laurent.

Le nouveau ministre a prononcé une brève allocution, rendant hommage à son illustre prédécesseur, le très hon. Ernest Lapointe, et remerciant ses concitoyens de leur chaleureux accueil.

L'hon. Adélard Godbout, premier ministre de la province, qui a été l'objet d'une longue ovation lorsqu'il a paru, l'hon. Oscar Drouin, l'hon. Edgar Rochette, l'hon. Wilfrid Hamel et M. Charles Parent, M.P., ont tour à tour exprimé la reconnaissance de la Ville et de la Province au premier ministre du Canada d'avoir choisi un homme si éminent pour diriger le ministère de la justice à une époque aussi importante de notre histoire. Tous ont fait l'éloge du nouveau ministre.

Reclamé de nouveau par la foule,

l'hon. M. St-Laurent a dit avec modestie: "Ne croyez pas tous les compliments que l'on m'a décernés, mais je ferai mon possible."

Dans la nombreuse assistance, on remarquait l'hon. P.-E. Côté, le brigadier Geo.-P. Vanier, M. Louis Morin, bâtonnier général du Barreau de la province, MM. Valmore Bienvu, Elisée Theriault, Jacques Dumoulin, Fernand Choquette, Willie Morin, J.-G. Francoeur, députés, le Dr Jos. Vaillancourt, le lieutenant-col. J.-M. Dessurault, le lieutenant-col. Amyot, MM. J.-P.-A. Gravel, C.-N. Dorion, ancien bâtonnier, Elias J. Flynn, L.-A. Pouliot, Gérard Lacroix, Eugène Marquis, Maurice Boivert, Antonio Laplante, MM. Wilfrid Samson, Arthur Poulin, conseillers municipaux, M. Léon-T. Des Rivières, le lieutenant-col. René St-Laurent, les associés du nouveau ministre: MM. J.-A. Gagné, Bernard Devlin, André Tascheau, Jean-Paul St-Laurent, ses beaux-frères, M. J.-H. Boivert et le Dr E.-M. Dechêne, ses gendres, le Dr Mathieu Samson et M. Frank Lafray, ses neveux, M. Fernand Dechêne et le major Renault-M. Dechêne, et des centaines d'autres.

La population du Québec a augmenté de 37,000 âmes

C'est ce que démontre le rapport du Bureau provincial de la statistique

Le volume des "Statistiques municipales" pour l'année 1940, que vient de publier le Bureau des Statistiques, du ministère des Affaires municipales, de l'Industrie et du Commerce, dirigé par l'honorable Oscar Drouin, montre que la population de la province s'élevait l'année dernière à 3,188,910 âmes. Ce chiffre de population ne comprend pas les habitants domiciliés dans les territoires érigés en municipalités. Si l'on ajoute à ce chiffre la population des territoires non érigés en municipalités, tels que centres miniers, paroisses de colonisation, réserves indiennes, l'on peut estimer que la population de la province, en 1940, s'élevait dans le voisinage de 3,250,000.

Les rapports statistiques des Secrétaires-trésoriers transmis au Bureau des Statistiques montrent, pour l'ensemble de la province, une augmentation de population de 37,000 âmes sur les mêmes chiffres de 1939. La population des municipalités rurales s'est établie à 1,851,648 habitants, une augmentation de 15,000 âmes sur 1939, cependant que la population des municipalités urbaines (cités et villes) se chiffre par 1,337,262 habitants, soit une augmentation de 22,000 habitants. Il est à remarquer ici que la statistique provinciale considère comme population rurale les habitants de nos villages, cependant que la statistique du recensement fédéral ajoute la population de nos villages à celle de nos cités et villes, pour la considérer comme population urbaine. Il y a là, selon l'une ou l'autre statistique, un déplacement de 300,000 habitants, en chiffre rond.

Le directeur de la Statistique provinciale, M. Samuel Gascon, dans la préface du volume, déclare qu'en 1940 on comptait dans la province 1,575 municipalités. Il y avait 1,365 municipalités rurales, dont 311 munici-

(Suite page neuf)

La stabilisation des prix dans la ville de Montréal

Déclaration du représentant de la commission, M. L.-C. Robitaille

La commission des prix et du commerce en temps de guerre s'attend à ce que les marchands et le public observent le plafond des prix avec assez de docilité pour qu'elle n'ait pas à user de rigueur contre eux.

C'est ce que M. L.-C. Robitaille a tenu à déclarer hier mardi, au cours d'un entretien qui marquait son entrée en fonctions comme représentant de la commission des prix et du commerce et de la commission du contrôle de l'industrie du temps de guerre à Montréal.

Voici d'ailleurs la déclaration écrite par M. Robitaille:

"Comme je viens d'entrer en fonctions comme Représentant des Prix et des Approvisionnements à Montréal, je ne suis pas en mesure de vous annoncer grand-chose comme nouvelle extraordinaire. Ma position consiste à représenter la Commission des Prix et du Commerce et la Commission de Contrôle des Industries en temps de guerre, à Montréal et ses environs. Notre bureau fera tout en son possible pour aplanir les difficultés qui pourraient survenir dans l'application de la politique du Gouvernement de fixer les prix. Nous contribuerons aussi à faire observer les règlements faits par le Gouvernement relativement au contrôle des prix. Il est à propos de dire que l'attitude des autorités sera ferme mais qu'en même temps elles s'efforceront d'approfondir les problèmes d'un chacun. Il n'y aura pas de condamnation en masse pour les délinquants dans le but d'inspirer de la crainte; chaque cas sera étudié de la façon la plus impartiale possible et les cas de déobéissance aux lois du pays seront nécessairement punis.

"Nos bureaux seront situés dans l'Edifice Aldred avec ceux déjà établis."

(Suite page neuf)

La défense de Montréal intéresse nos députés

Un certain nombre d'entre eux se sont réunis, hier soir, chez M. Jos.-A. Francoeur, pour discuter le projet de la défense de la ville de Montréal

La situation internationale est grave, et nos députés, tant fédéraux que provinciaux, ne s'en désintéressent pas. Un certain nombre d'entre eux se sont réunis hier soir chez M. Jos.-A. Francoeur, député de Mercier à Québec, pour discuter les problèmes susceptibles d'intéresser plus particulièrement Montréal, depuis que le conflit s'est sensiblement rapproché de nous. Étaient présents, outre M. Francoeur: M. Thomas Vien, député d'Outremont et vice-président de la Chambre des Communes, M. Eugène Durocher, député de St-Jacques aux Communes, l'hon. François-J. Leclerc, député de Laval à Québec, M. Georges Caron, député de Maisonneuve à Québec et M. M. Hart, représentant de Saint-Louis à l'Assemblée législative.

Tous les députés présents furent d'accord pour affirmer qu'en cas d'attaque aérienne, la partie industrielle de Montréal serait particulièrement en danger. Ce district s'étend des usines Angus jusqu'au réservoir de

l'Imperial Oil. On a étudié sommairement la constitution de la C.P.C. à Montréal, et l'on a souligné le magnifique travail accompli par ce corps.

Dernièrement, les membres du C.P.C. ont été convoqués par un appel radiophonique et ils ont répondu avec une proportion de 90 pour cent. Après des échanges de vues très intéressants, M. Thomas Vien a résumé les sentiments de l'Assemblée, en disant que les députés fédéraux et provinciaux de l'île de Montréal offrent leur collaboration à la partie entière des autorités militaires, pour que soient complétés les travaux de défense déjà entrepris à Montréal. On a émis le vœu que les députés se réunissent pour étudier à fond les nécessités d'une étroite collaboration entre les autorités civiles et les autorités militaires.

Plusieurs autres députés devaient assister à la réunion, mais un surcroît de travail à leur bureau les a empêchés d'y assister.

Centre récréatif béni par Mgr Charbonneau, à Bouchard

Nombre de personnalités des milieux religieux, politique, militaire et industriel assistent à une fête des employés des usines des Defense Industries Limited

Bouchard, 12. (De l'envoyé spécial du Canada). — L'inauguration officielle du centre récréatif des employés des Defense Industries Limited a donné lieu à une cérémonie des mieux réussies, ici, ce soir, en présence de près de mille personnes, invitées et employées.

La cérémonie a réuni un grand nombre de personnalités des milieux religieux, politique, militaire et industriel. On remarquait en effet entre autres personnes présentes: Son Exc. Mgr Joseph Charbonneau, archevêque de Montréal, Son Exc. Mgr Lawrence Wheelan, évêque auxiliaire de Montréal, l'hon. Hector Perrier, secrétaire de la province, le commodore de l'air Albert de Niverville, commandant de la troisième région d'entraînement aérien du Canada, le brigadier général E. de B. Panet, commandant du district militaire No 4, le commandant C. J. Stuart, O.B.E., de la marine de guerre du Canada, le colonel Henri Des Rosiers, D.S.O., sous-ministre de la défense nationale et l'un des officiers-commandants du Royal 22e régiment au cours de la première Grande guerre, M. Grenville Smith, vice-président et directeur-gérant des D.I.L., M. Harold Crabtree, président de l'Allied War Supplies Corporation, M. W. S. Miller, directeur de l'usine de Bouchard, le lieutenant-colonel Armand Hay, président de la Succursale Jean Brillant de la Légion canadienne, M. Lionel Bertrand, député de Terrebonne à la Chambre des communes, le lieutenant Jean-Rodrigue Brillant, M. l'abbé Edmond Lacroix, curé de Sainte-Thérèse, M. l'abbé Paul Lacroix, aumônier des D.I.L., M. R. Marier, maire de la ville de Sainte-Thérèse et M. Evariste Brousseau, maire de la paroisse de Sainte-Thérèse, et M. Jean-Marc Vermette.

C'est Son Exc. Mgr Charbonneau, assisté de M. l'abbé Lacroix, qui a béni le centre récréatif, baptisé du nom de Jean Brillant, lieutenant qui a obtenu la Croix militaire et la Croix Victoria et qui, membre du 22e régiment, est mort sur le champ de bataille, en France, le dix août 1918.

La soirée s'est ouverte par le salut aux drapeaux de Terrebonne, de l'Australie, de l'Inde, de l'Afrique du Sud, de la Nouvelle-Zélande, des Bermudes, de la Jamaïque, des îles Fidji, des Bahamas, de Gibraltar, de Hong-Kong, de Malte, des Barbades, du pays de

Galles, de l'Ecosse, de la Guyane anglaise, de l'Armée, de la Marine et de l'Aviation du Canada. Le salut aux drapeaux a été donné par le Patrouilleur de Vimy, succursale Vimy de la Légion canadienne, avec le concours de la Fanfare du régiment canadien à Sa Majesté, le Grenadier Guards, dirigée par le capitaine J.-J. Gagnier.

Le colonel Henri Des Rosiers a aussi porté la parole. Il a résumé succinctement la carrière et les exploits du lieutenant Jean Brillant. Il a en outre félicité les autorités des D.I.L. de Bouchard qui ont décidé d'appeler le nouveau centre récréatif du nom d'un vaillant Canadien-français, Jean Brillant.

À la demande du colonel Des Rosiers, le lieutenant Jules-Rodrigue Brillant, neveu du lieutenant Jean Brillant, a dévoilé la plaque commémorative dédiée à son oncle. Il a ensuite dit quelques mots. Il a souligné que le gouvernement canadien a fait preuve de sens social et de psychologie en créant le centre récréatif de Bouchard. Il a expliqué que c'est la venue en aide aux "soldats de la production" qui ont besoin de repos et de divertissement.

À la suite du lieutenant Brillant, M. W. S. Miller, M. H. Grenville Smith et M. Harold Crabtree ont tous trois prononcé de courtes allocutions.

Le centre récréatif construit à Bouchard est une véritable réussite. Il comprend une sacristie, quatre salles de quilles, des tables de ping-pong, un appareil de T. S. F., un piano, un gramophone, un jeu de badminton et un jeu de balle à la volée. On y donnera des danses, des concerts, des représentations de cinéma, des soirées d'amateurs, des "quizzes". M. Oscar Bastien, du poste CFCF, est le réalisateur des spectacles et le maître de cérémonie. Il était à l'oeuvre, hier soir.

On y pratiquera aussi la gymnastique, en plus de séances de box. L'auditorium est ouvert tous les jours de neuf heures du matin à deux heures du soir. Le samedi soir, à minuit, l'auditorium qui mesure soixante et dix par quarante-vingt pieds, est transformé en façon appropriée afin que les employés du quartier domiciliaire aient tout à côté puissent assister à un service religieux. À une heure du matin, quand tout le personnel a quitté les grands ateliers, les catholiques s'y réunissent pour entendre la messe.

On tire des coups de feu dans la direction d'un garde, à Mariville

Mariville, 12. (P.C.) — On apprend, ce soir, que deux coups de feu avaient été tirés sur un garde qui surveillait les environs du poste de transmission de Radio-Canada (CBM), à Mariville, sis à une vingtaine de milles au sud de Montréal. Ces coups de feu furent tirés d'une auto filant à une vitesse exagérée, dit-on. Le garde ne fut pas blessé et aucun dégât ne fut causé. C'est un directeur de ce poste de transmission qui fit cette déclaration, mais il refusa toutefois de donner d'autres explications au sujet de cette affaire. On apprend, plus tard, que la voiture dans laquelle était celui ou ceux qui tiraient les coups de feu, voyageait vers le sud, c'est-à-dire dans la direction de Montréal à Sherbrooke. La voiture passa à une rapidité telle, que le garde n'eut même pas le temps de tirer lui-même dans la direction des fuyitifs armés. Au moment de mettre sous presse, on apprend que la police fédérale fait enquête au sujet de cette affaire.

Réunion des chefs du Congrès canadien du travail à Ottawa

Ottawa, 12. (P.C.) — Les chefs des unions affiliées au Congrès canadien du travail se réuniront, demain, à Ottawa, pour discuter de la grève des mineurs d'or de Kirkland Lake. Le but de la réunion est à peu près analogue à celui de la conférence tenue, il y a deux semaines, à Kirkland Lake.

10 JOURS POUR VOS ACHATS DE NOËL!

Arrestations imminentes au ministère de la Voirie

Certains chefs de bureau s'entendaient avec des fournisseurs pour forger des comptes et frauder le gouvernement, a déclaré l'honorable T.-D. Bouchard, ministre de la Voirie

L'hon. T.-D. Bouchard, ministre de la voirie, "désireux de protéger autant que faire se peut l'argent du public," organisait récemment, a-t-il révélé lui-même, un système d'inspection des divers bureaux de district du département de la voirie dissimulés, au nombre d'une trentaine, à travers la province, système du même genre que celui des banques et qui ne devait pas tarder à prouver son efficacité. De fait, dès le lendemain de la visite d'inspection dans un premier bureau, et avant que ne commençât l'examen des livres, quatre des cinq employés, dit-il, désertèrent leur poste et ne furent pas revus par la suite. Grâce au concours de la sûreté provinciale, découverte a été faite d'une organisation dont les membres "forgeaient des comptes, de complicité avec des camionneurs et fournisseurs, lesquels se partageaient l'argent illégalement soutiré du trésor de la province." Le bureau auquel il est fait allusion est situé dans le nord de la province, et ordre a été donné d'y arrêter pour le moment les deux chefs, ce qui serait fait dès aujourd'hui. Une somme d'environ \$4,000 aurait été volée à ce seul endroit.

M. Bouchard a précisé que l'enquête commencée se poursuivra sans répit dans tous les bureaux sous sa juridiction. Il nous prie de dire qu'il est à l'entière disposition du public pour recevoir les plaintes que d'aucuns auraient à formuler, promettant qu'action sera prise immédiatement entre les voleurs, si voleurs il y a, "rouges comme unionistes ou bleus".

De passage à midi à Montréal, l'hon. M. Bouchard nous a informés avoir résolu, à cause des besoins toujours grandissants de la guerre, de n'acheter cette année aucune nouvelle machine pour travaux de voirie, estimant qu'il devrait être possible de se contenter dans les circonstances, de la machinerie actuelle du département, quitte à lui faire subir les réparations requises.

L'achat des pneus
L'hon. ministre de la Voirie a

également ajouté qu'afin de collaborer entièrement avec les autorités fédérales, dans la poursuite de la guerre, son ministère avait contremandé toutes les réquisitions pour achat de nouveaux pneus. Cette décision, a dit l'hon. ministre de la Voirie, n'a pas été prise à la suite de la récente déclaration d'Ottawa, mais ne constitue qu'un autre effort de son ministère pour réduire ses dépenses, afin d'épargner le matériel nécessaire à la guerre.

Les réquisitions pour achat de pneus et d'autres marchandises se chiffraient d'abord par \$700,000. Elles ont été réduites à \$300,000 par les officiers du ministère. Puis le ministre a ordonné qu'elles soient contremandées.

M. Gordon Ross verra les membres du comité exécutif

On a appris hier, à l'hôtel de ville, que M. Gordon Ross, commissaire provincial du C.P.C., rencontrera, la semaine prochaine, le président et les membres du comité exécutif pour discuter avec eux la question de la protection de la population civile de Montréal contre les attaques aériennes.

R. S. V. P. Par Adèle ROBITAILLE

QUESTIONS

1—Ceux qui sont friands de l'histoire de notre pays connaissent toutes les occasions où il brilla d'un renom particulier. Les expositions internationales de produits industriels ou agricoles sont de ces occasions qu'il ne faut pas négliger, quoiqu'évidemment une guerre heureuse ou un chef-d'oeuvre artistique soit un meilleur titre de gloire. Quelle est donc la première exposition à laquelle participa notre pays? Attentif! avant de lancer la date à laquelle vous pensez. Voyez s'il n'y a pas plus ancien encore...

2—Nous ne prétendons pas dans cette rubrique concurrencer les rédacteurs des nouvelles mondiales mais seulement aider à aiguïser votre attention en cherchant à la prendre au piège. C'est pourquoi nous allons vous demander les noms des grands chefs militaires américains, que grand nombre de revues ont récemment cités et qu'il n'est pas du tout interdit de révéler. L'accident dans cette guerre porte surtout sur la marine et l'aviation; on en oublie quelque peu l'armée elle-même. Pourriez-vous nommer les chefs de chaque arme?

3—Plusieurs métiers réclament une vision très juste et très forte; quelques-uns exigent en plus une exacte appréciation des différentes nuances de couleurs, par exemple celui de tissand. De ces derniers ceux qui fabriquent les tapis ont la plus dure besogne, à cause de la complication des motifs fleuris qui peuvent orner leur ouvrage. Il ne serait pas question d'employer un aveugle à ce travail. Pourtant autrefois il était fréquent de voir en Perse des tissands aveugles, qui réussissaient tout aussi bien que les autres. Avaient-ils à leur usage un procédé particulier, une méthode inconnue.

(Voir réponses en page 5)

POUR TELEPHONER AU "CANADA"

Dans le jour
HARBOUR 5131

SOIR, DIMANCHE ET FÊTES:
Police, incendies, accidents HA 3131
Sport HA 5134
Directeur de l'Information HA 3461
Atelier de composition HA 1422
Service d'information HA 3134
Circulation et expédition HA 5134
Rédacteur en chef HA 8454

AUJOURD'HUI! SOULIERS POUR HOMMES ET JEUNES GENS - 4.69

DUPUIS — rez-de-chaussée — (centre)

Dupuis Frères